

Nomexy

Bulletin municipal n°1 - Année 2018



Sommaire



<i>Le Mot du Maire</i>	3	<i>Travaux</i>	24-29
<i>Vos interlocuteurs</i>	4	<i>Budget 2017</i>	30-31
<i>Le CCAS</i>	5	<i>Un peu d'histoire</i>	32-33
<i>Vie Scolaire - Ecoles</i>	6-8	<i>Fêtes et cérémonies</i>	34-39
<i>Vie Scolaire - Périscolaire</i>	9-11	<i>Informations</i>	40-46
<i>Associations</i>	12-23	<i>Etat-Civil</i>	47



Dépôt légal n°1793 - Février 2018

Bulletin réalisé sous la conduite de Martine BOULLIAT avec plusieurs membres du conseil municipal à savoir Marie-France CHERRIÈRE, Jean-Michel COMBEAU, Delphine GAXATTE, Daniel GROSJEAN, Raymond HABRANT, Sylviane LAVALLÉE, Isabelle LORENTZ, Marie-Odile NOEL, Daniel STOTE, Francine THOMASSETTE.

Remerciement également aux agents de la commune, Annie LOFFREDO, Julien THIERY et aux membres des associations qui ont fourni des informations pour la sortie du 1^{er} numéro.

socosprint imprimeurs / 88000 Epinal



Mot du Maire



Cette diffusion à l'aube de la nouvelle année me permet ainsi que l'ensemble des membres du conseil municipal de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Je tiens à saluer le travail de qualité de l'équipe municipale qui a permis la composition de ce nouveau bulletin.

La Commune de Nomexy change son système d'information locale :

- le « Petit Messenger » trimestriel est remplacé par cette revue annuelle retraçant les évènements marquants de l'année écoulée et les projets de l'année suivante.
- Un nouveau site internet « nomexy.fr » a été mis en ligne, plus souple, nous permettant d'intégrer des rubriques et donner une possibilité de diffuser l'information sur les activités des associations communales.
- Un panneau d'information lumineux a été également installé en bordure du rond-point de la 2^e DB.

Dès la rentrée scolaire, nous sommes revenus à une semaine de 4 jours avec un avis unanime des représentants des parents d'élèves, des enseignants et de l'équipe municipale.

De nouveaux projets se réalisent sur la commune.

Transalliance construit un entrepôt frigorifique d'une surface de 5000 m² destiné à du stockage et distribution de produits surgelés sur la région Grand Est.

50 emplois seront créés sur ce site au premier trimestre 2018.

Un atelier de contrôle automobile s'installe sur la ZAC avec des activités annexes.

Plusieurs projets d'implantation de commerces et d'artisanat sont à l'étude sur la ZAC et en bordure de voie SNCF.

Un nouveau lotissement voit le jour rue de la héronnière.

En 2017, 11 permis de construire ont été accordés dans la commune.

Nous sommes fiers de faire de Nomexy une commune accueillante afin de poursuivre et consolider ce regain de développement de la vie économique.

Le maire

Raymond HABRANT



Vos interlocuteurs

« **NOMEXY, une Ville accueillante et attrayante** », telle est la volonté partagée des élus et des agents de la commune

Le conseil municipal



Le service scolaire et extra-scolaire



Le service administratif et la police



Le Maire et le conseil municipal



Le service technique

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est par nature indépendant de la commune.

Il est composé pour moitié d'élus de la commune et de membres actifs des associations de Nomexy.

Il tire son origine de la révolution puisqu'il est venu se substituer aux bureaux de bienfaisance, créés en 1796 et aux bureaux d'assistance rendus obligatoires en 1883.

Le CCAS se positionne autant sur des actions sociales que sur des missions de renforcement du lien social.

Les bons de Noël, l'aide aux vacances pour les enfants handicapés, la téléalarme, les aides d'urgence représentent 60 % des dépenses du CCAS.

Les animations à destination des séniors tels que le carnaval, le repas des anciens, le goûter de la semaine bleue représentent pour leur part 40 % de la dépense.

Les membres du CCAS et une grande partie des élus agissent bénévolement pour animer ces moments de convivialité.

La semaine bleue



Mercredi 15 novembre, la municipalité ainsi que les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont invité les anciens âgés de 70 ans et + pour le traditionnel goûter qui s'est tenu au centre culturel.



Ils se sont donc retrouvés autour de la brioche, la salade de fruits, une boisson pétillante et du chocolat.

Pas moins de 90 personnes ont accepté cette invitation et ont passé un excellent moment.

Le CCAS reçoit les Anciens pour fêter Carnaval

Dans la grande salle du centre culturel, la municipalité et les adhérents du centre communal d'action sociale CCAS présidé par le maire Raymond Habrant, ont pris la décision d'inviter les anciens de la commune âgés de 70 ans et plus, afin de fêter carnaval.



Ils ont eu droit à un spectacle de Mickael animation. Les anciens ont partagé les beignets de carnaval, le cidre et le café et sont repartis après avoir passé un excellent après-midi.



Traditionnel repas des Anciens

En ce 1^{er} dimanche d'octobre, les anciens de la commune âgés de 70 ans et + se sont retrouvés au centre culturel pour partager le repas des Aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Les doyens de ce repas sont Marthe RAMSEYER, 98 ans, et Gaston PERRIN, 95 ans, qui ont fait l'objet d'un hommage particulier.

135 séniors ont répondu présents et ont savouré les différents mets préparés par un traiteur Spinalien, le tout accompagné de vins fins, pétillant, et café.

Place ensuite pour les amateurs de danse, aux marches, valse et autres tangos interprétés par l'excellent duo Mélody musique.

Le temps passe vite et les bonnes choses ont une fin, chacun a regagné son domicile en emportant le souvenir d'une bonne journée et un petit cadeau pour les anciens.

Vie Scolaire

Écoles



Composé de deux écoles depuis la rentrée 2016, le groupe scolaire compte 3 classes à l'école maternelle et 7 classes à l'école élémentaire.

L'effectif global est en 2017 de 207 élèves dont 67 enfants en maternelle et 140 enfants en primaire.

L'effectif moyen hors classe ULIS est de 21,6 enfants/classe.

L'école est ainsi équipée de 10 classes, d'une salle de psychomotricité et d'une bibliothèque.

En plus des services classiques apportés dans les

écoles, les élus ont décidé de prendre à leur charge des dépenses non obligatoires :

Les transports collectifs (*moyenne de 33 € par enfant*)

- Les séances d'initiation à la musique (*moyenne de 42 € par enfant*)

- La poursuite de l'informatisation de l'école (*moyenne de 40 € par enfant*)

Cet investissement est salué par l'équipe éducative, qui en retour, fait preuve d'engagement pour diversifier les apprentissages.

Festival Jeux and Cie (mars 2017)

Les huit classes du Groupe Scolaire Robert Muller de la grande section maternelle au CM2, accompagnées des enseignantes, du directeur et de parents d'élèves se sont rendus à bord de huit bus financés par la commune au Festival Jeux and Cie au Centre des congrès d'Épinal.

Cette sortie ludique avait aussi pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir aux enfants de nombreux jeux de sociétés, jeux de plateaux et autres jeux de construction.

Une sortie qui a enchanté petits et grands et dont tout le monde espère qu'elle sera au programme de l'année prochaine.



Les CM2 à la découverte du collège

Pour les futurs collégiens, une nouvelle vie après les vacances va commencer. Fini l'instituteur, ce sera sept ou huit professeurs par jour, des classes différentes, de nouveaux amis, de nouveaux lieux qu'il faudra apprendre à connaître rapidement pour rester dans le tempo. Pour beaucoup il y avait une certaine appréhension à la découverte de cet endroit.

Ils savent qu'il faudra travailler encore et encore pour être dans les meilleurs et assurer sa carrière professionnelle qui commence au collège Louis Pergaud.

Après l'accueil, les 18 écoliers scolarisés en CM2 ont assisté à des ateliers spécifiques, avec une mise en situation : 15 professeurs ont ainsi pu leur faire découvrir les différentes matières dispensées.

Sous un soleil de plomb

La traditionnelle kermesse organisée par les adhérentes de l'amicale laïque, et par quelques parents, avec le concours des enseignants, s'est déroulée dans la grande cour et sous le préau de l'école élémentaire.

De nombreux parents et enfants sont venus participer à cette sympathique manifestation. Voilà de quoi satisfaire la présidente de l'amicale Maryse Poinot, et tous les autres organisateurs, qui ont eu beaucoup de travail le matin même pour la mise en place des stands et des animations, ainsi que l'installation de la buvette.

Il y avait de nombreux stands dans la cour, tirs au but, course de tricycle, l'irremplaçable pêche aux canards, le chamboule tout, stand de jeux d'adresse, l'atelier maquillage, le stand de tir avec des pistolets à eau, et la présence du clown Monsieur Patate. Côté buvette et intendance, les pâtisseries ont fait le bonheur des petits et des grands.

Comme toujours, les fonds récoltés lors de cette kermesse serviront à financer les sorties et autres projets pédagogiques des écoles.



Le groupe scolaire a été informatisé



Des travaux de rénovation ont été menés au groupe scolaire Robert Muller, permettant ainsi aux écoliers de disposer de trois classes numériques. Le recours à des tablettes tactiles par les élèves s'est imposé rapidement.

Madame l'inspectrice de l'éducation nationale pour la circonscription de Golbey, le maire Raymond Habrant, les élus sont venus visiter le groupe scolaire Robert Muller, en présence du directeur David Martin.

Trois salles de classe ont en effet été rénovées en vue d'accueillir les élèves situés dans le groupe Bertrand, où un réseau informatique a été déployé dans l'ensemble du bâtiment, et trois classes numériques ont été acquises, soit trois tableaux interactifs, 36 tablettes et 8 ordinateurs portables.

Ce programme a été réalisé avec des entreprises pour les travaux de gros œuvre et pour le choix des solutions numérique. Les travaux de réalisation du réseau d'aménagement des salles de classe ont entièrement été réalisés par les services de la commune.

Au cours de la visite, Raymond Habrant maire de Nomexy a expliqué que la municipalité avait fait le choix de créer un espace informatique adapté aux pratiques actuelles.

Monsieur CONRAUX, enseignant de la classe de CP-CE1, a pu faire la démonstration du fonctionnement de la classe numérique avec tout le matériel.

Le coût du matériel pour ce programme est de 60 200 €. Ce programme a été soutenu par l'État, par le biais de l'éducation nationale et de la Dotation d'État et Territoires Ruraux hauteur de 60 %, ce qui a permis à la commune de mener à bien ce programme.

En 2017, un nouvel investissement de 7 700 € a été réalisé pour équiper l'ensemble des salles de classe du groupe Muller soit 4 nouveaux vidéoprojecteurs interactifs.



Vie Scolaire

Écoles

Ateliers de prévention

Permis piéton pour les écoliers.

Les élèves de la classe de CE2 ont reçu leur premier permis piéton, dans la cour de l'école. C'est le gendarme Patrice Mérel qui est à l'initiative de cette opération dont c'était la dernière, car la gendarmerie nationale se retire de ce dispositif.



Pour que les élèves obtiennent ce fameux permis, ils ont dû apprendre le Code de la route avec un module que leur avait fourni Patrice Mérel.

Le permis piéton est une opération nationale de prévention routière, qui concerne les élèves de CE2, et qui leur apprend comment bien se comporter sur la chaussée.

La première intervention du gendarme a été de présenter le permis aux élèves et de faire un rappel des différentes règles de sécurité. Il y a eu aussi le travail effectué en classe avec les professeurs des écoles, à l'aide d'un livret et de matériels pédagogiques.

Prévention routière à l'école (avril 2017)

L'association départementale de la Prévention routière des Vosges organise annuellement un challenge de sécurité routière à l'aide de vélos pour les élèves des classes de CM2 des écoles du département. Ce sont donc les CM1 et les CM2 placés sous la direction de l'adjudant-chef Didier Paradis et du gendarme Patrice Mérel, qui ont participé à ce challenge.

L'épreuve théorique s'est faite en salle, composée d'une projection informatisée avec réponse sur boîtier dans le pur style de l'épreuve du Code de la route du permis de conduire.

Ensuite, les élèves se sont rendus dans la cour, où était installé un parcours pédagogique.

Le meilleur élève se rendra à la finale départementale qui regroupera tous les élèves sélectionnés du département soit environ 130 élèves.

Cette finale sera dotée de nombreux prix, dont des VTT, qui seront offerts aux lauréats.



Vie Scolaire - Péri-scolaire

Au sein du groupe scolaire, les services d'animation périscolaires sont également proposés avant l'école, durant le temps de midi et après l'école.

Une équipe de 7 personnes représentant 4,5 emplois à temps plein se relaient pour proposer des animations et offrir un service de restauration

La fréquentation moyenne s'établit comme suit :

- Matin à partir de 7 h 30 **20 enfants**
- Midi **55 enfants**
- Soir jusqu'à 18 h 30 **30 enfants**
- Mercredis de 7 h 30 à 18 h 30 **8 enfants**

Durant les vacances, le centre est ouvert aux communes environnantes avec des effectifs moyens de 27 enfants par semaine.

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est assuré le matin, le midi et le soir les jours scolaires et le mercredi.

Le mercredi matin des activités sportives sont organisées depuis la rentrée de septembre.

Les tarifs ont été revus à compter de septembre. Afin de favoriser l'accès au plus grand nombre, les tranches tarifaires ont été modifiées.

Le goûter est proposé chaque soir.

Les lundis et jeudis, une aide aux devoirs est mise en place.

Le matin 14 enfants sont accueillis et 25 le soir. Durant le temps de midi, l'effectif moyen est de 55 enfants.

Environ 10 enfants participent à l'accueil du mercredi.

Lundi mardi, jeudi et vendredi matin de 7 h 30 à 8 h 30

Tarif

Pour un quotient familial mensuel inférieur à :	610,00 €	0,90 €
Pour un quotient familial mensuel compris entre :	< 610,00 € et 900,00 € >	0,95 €
Pour un quotient familial mensuel au-delà de :	> 900,00 €	1,00 €

Lundi mardi, jeudi, vendredi de 16 h 15 à 18 h 30

Tarif

Pour un quotient familial mensuel inférieur à :	610,00 €	1,35 €
Pour un quotient familial mensuel compris entre :	< 610,00 € et 750,00 € >	1,45 €
Pour un quotient familial mensuel au-delà de :	> 750,00 €	1,55 €

Mercredis Récréatifs (Demi-journée sans repas)

Mercredi de 7 h 30 à 12 h Mercredi de 14 h à 18 h 30

Nomexy Extérieurs

Pour un quotient familial mensuel inférieur à :	610,00 €	3,60 €	4,50 €
Pour un quotient familial mensuel compris entre :	< 610,00 € et 900,00 € >	3,80 €	4,75 €
Pour un quotient familial mensuel au-delà de :	> 900,00 €	4,00 €	5,00 €

Les enfants venant la journée complète paient deux demi-journées



Vie Scolaire

Périscolaire



Suite à la réforme des rythmes éducatifs, un projet éducatif de territoire a été mis en place par la commune, en accord avec les services de l'état, pour organiser les activités proposées aux enfants.



Ce projet tient compte des différents intervenants (enseignants, équipe d'animation, parents...)

Il a pour objectif d'assurer la réussite scolaire des enfants, l'aménagement des différents temps de la journée en respectant le rythme de l'enfant et de proposer des activités sur le temps périscolaire ayant une valeur éducative.

Des nouvelles activités (NAP) ont ainsi été mises en place en complément des activités périscolaires pour favoriser l'autonomie des enfants, le développement de la confiance en soi et la socialisation

Jusqu'aux vacances d'été, plusieurs activités étaient proposées en fonction de l'âge des enfants, les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45. Les enfants choisissaient l'activité qu'ils souhaitaient réaliser pour la période.

Certaines activités ont été réalisées avec le soutien d'associations locales.

Ont ainsi été proposés des jeux de sociétés ou de construction, la réalisation de marionnettes, de mimes, de pâte à modeler, de percussion, de scrapbooking, de création d'illusions d'optique, de bijoux, de fabrication d'objets en papier mâché, de la pyrogravure.



Mais aussi des activités sportives, du volley-ball, de relaxation, des ateliers informatiques, des échanges sur différents thèmes et des contes.

Ces activités ont rencontré un vif succès puisque c'est en moyenne 48 enfants, dont 20 petits, qui étaient accueillis chaque soir.

Depuis le 4 septembre, les Nouvelles Activités Périscolaires ont été maintenues. Elles sont organisées uniquement les mardis et vendredis de 16h15 à 17h45 et s'adressent uniquement aux enfants de l'école élémentaire.

Les tarifs ont été modifiés en fonction de cette nouvelle organisation.

Les enfants doivent s'engager à participer à l'activité par trimestre.

Les mardis, des activités dirigées seront mises en place.

Les vendredis, compte tenu de la fatigue des enfants, des ateliers plus libres seront proposés.

Bilan : En moyenne 48 enfants ont été accueillis chaque soir au cours du premier semestre.

Les activités sportives et collectives ont été appréciées. Elles ont permis la construction d'équipe et ont permis de réduire les conflits.

Pendant les ateliers Bla Bla, un réel échange s'est mis en place dans le respect de chacun. Ils ont permis aux enfants d'acquérir plus d'assurance dans la prise de parole face à un groupe.

Les ateliers pyrogravures et illusions d'optique faisant appel à plus de technique, une entraide s'est spontanément mise en place.

L'atelier informatique a été très formateur et a amené les enfants à plus d'autonomie. Ils ont appris à créer une boîte mails et à réaliser des montages vidéo.

La créativité a été sollicitée dans plusieurs ateliers

NAP - Mardi et vendredi de 16 h 15 à 17 h 45

(présence des enfants par cycle obligatoire et départ non échelonné)

Les enfants inscrits aux NAP pourront bénéficier des services périscolaires sans surcoût de 17h45 à 18h30

Tarif

Pour un quotient familial mensuel inférieur à :	610,00 €	1,35 €
Pour un quotient familial mensuel compris entre :	< 610,00 € et 750,00 €>	1,45 €
Pour un quotient familial mensuel au-delà de :	> 750,00 €	1,55 €

Vie Scolaire - Péri-scolaire

Accueil de loisirs « Les Zébulons »

L'accueil de loisirs « Les Zébulons » s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans.

L'accueil est organisé de 7h30 à 18h15.

Chaque semaine, les activités proposées aux enfants sont organisées suivant un thème spécifique et une sortie est organisée.

Les activités sont toujours adaptées en fonction de l'âge des enfants.

Il est fréquenté par une moyenne de 20 enfants pendant les petites vacances, 40 enfants en juillet et 25 en août.

Tarifs pour la journée en vigueur à compter de la Toussaint

		Avec repas		Sans repas	
		Nomexy	Extérieurs	Nomexy	Extérieurs
Pour un quotient familial mensuel inférieur à :	610,00 €	12,96 €	14,40 €	10,08 €	11,52 €
Pour un quotient familial mensuel compris entre :	< 610,00 € et 750,00 € >	13,68 €	15,20 €	10,64 €	12,16 €
Pour un quotient familial mensuel au-delà de :	> 750,00 €	14,40 €	16,00 €	11,20 €	12,80 €

Vacances d'hiver 2017 :

Du 23 janvier au 3 février, sous le thème « Et si on essayait », l'accueil de loisirs s'est transformé en laboratoire expérimental. De la reproduction d'un volcan en éruption à la fabrication de pâte à modeler en passant par la cuisine moléculaire et les illusions d'optique, les enfants se sont transformés en véritable petit chimiste, le temps d'une semaine.

Une visite au musée du train à Mulhouse a également eu lieu.

Vacances de Printemps 2017 :

Pendant la semaine du 10 au 14 avril, les enfants ont participé à un challenge sportif avec organisation d'une Olympiade des jeux tel que baseball, balle au camp, course relais et la fabrication de médailles, d'anneaux olympiques ...

Une journée à GOLBEY KIDS leur a aussi été proposée. Ils ont profité d'un gros parc de jeux gonflable de + de 700m², de jeux en bois et jeux de société, d'un espace multi activités avec des trampolines, des Lego et d'une multitude d'autres activités.

Été 2017 :

Le centre de loisirs a fonctionné 3 semaines en juillet et 3 semaines en août.

La première semaine de juillet était consacrée au fantastique avec une sortie à Walligator, suivie d'une quinzaine des aventuriers. Diverses activités étaient prévues avec notamment de la course d'orientation, du VTT et pour les plus grands deux jours de camping au lac de Bouzey

où les enfants ont pu faire du kayak. Une randonnée « trappeur » avec un guide de haute montagne a également été proposée aux moyens et aux grands.

Les plus petits ont bénéficié d'une sortie au parc Wildoo Gliss à la Bresse.

Du 7 au 11 août, une initiation aux arts du cirque était organisée avec Mickaël Animation. Les enfants ont appris à jongler, à marcher en équilibre sur une grosse balle, à faire tourner des cerceaux. Un spectacle, en présence des parents, a clôturé cette première semaine.

La semaine suivante, les enfants ont participé à des activités « Nature » avec une sortie au parc animalier de Sainte-Croix et pour clôturer les vacances d'été, une semaine consacrée au jeu sous toutes ses formes et une sortie à Fraisvertuis.



Associations



ASSOCIATION	Personne à contacter	coordonnées
Fédération des Vosges Pêche	Michel BALAY C. HAZEMANN (directeur)	03 29 31 30 34 03 29 31 18 89
Protection civile	Denis BEGIN	
Muyathai	Alex BENMEZIANE	03 29 67 61 82
Pétanque	Patrick BILOWUS	03 29 67 65 34
1 Rose 1 Espoir	Sébastien BRIENNE	06 32 17 77 39
Union et Concorde	Alain BORNE Ludovic DEMARCHE	03 29 67 11 18
La Juliana	Amélie CADET	03 29 67 19 10
Les Grognards	Christian CHARTIER	06 12 55 40 39
Club Motards «Les Chiens de talus»	Guillaume CHATELAT	06 50 15 38 75
La Juliana- Section Basket	Guy CHATELAT	03 29 67 21 40
Boutique Rodain	Denise COCHETEUX	03 29 67 11 92
Jeunes Sapeurs-pompiers	Jean-Philippe CLEMENT	
Amis de l'Orgue	Jean-Jacques COCHETEUX	03 29 67 11 92
Club de l'Entraide	Jean Luc COINCHELIN	03 29 67 17 20
Médaillés Militaires	Bernard COINCHELIN	07 86 14 84 75
Association Familiale	Liliane COLLE	03 29 67 11 92
Cynolor - A.C.P.S.(Protection Cynophile)	Catherine CONRAUX	03 29 30 49 42
Anciens Combattants d'A.F.N.	Paul CUNIN	03 29 65 52 56
Association du Vieux Châtel	Gilles DEBRY René ELTER (Directeur)	03 29 67 11 92 03 29 67 14 18
Club de Scrabble	Jeanine DESANLIS	06 89 06 88 93
Classic'Auto 88	Alain DESCHASEAUX	06 76 37 84 74
Anciens Marins et Coloniaux	Robert DIDIERLAURENT	/
Les Enfants du Biclou	Pascal DURUPT	03 29 31 91 27
Aïkido club	Nicolas EMERAUX	03 29 67 66 47
Dynamic gym de Nomexy-Châtel	Anne-Marie FERRAZZINI	09 86 25 47 55
Placomusophiles	Bernard GAXATTE	03 29 82 53 07
Association Ecoute Joie et Santé des Vosges	Jean-Marie GERARD	03 29 65 10 18
Sport et Loisirs/Volley Ball	Daniel GIROUX	03 29 67 14 46
A.D.M.R.	Robert GRANDVALLET	03 29 38 34 59
Judo Club	Ludovic GROSDÉMANGE	06 60 83 29 38
Société des Fêtes	Jean-Claude LAVALLEE	06 20 00 42 93
BMA (Boxing Multi Arts)	Michael LEVEQUE	06 88 56 90 21
Les Restos du Cœur	Francis MATHIS	03 29 39 94 98
Amicale sapeurs-pompiers	Julien CHASSARD	03 29 67 32 74
Anciens de la Juliana	Alain NOEL	03 29 67 16 04
A.S.Nomexy Football	Philippe PAGNI	03 29 34 17 26
Amicale Laique	Maryse POINSOT	03 29 34 04 29
Donneurs de sang bénévoles	Claude PRUDHOMME	03 29 67 63 95
Chante à loisirs	Daniel SALMON	03 29 39 25 36
Secours Catholique	Jean-François SZALEC	03 29 30 88 42
Coureurs des remparts	Serge ZIMMERMANN	03 29 67 93 42

Une vie associative soutenue par la municipalité

La commune de Nomexy compte 33 associations qui participent à l'animation locale de la cité.

7 associations ont une vocation culturelle, 11 axent leurs actions sur les pratiques et compétitions sportives, 3 rappellent les efforts de guerre et 10 donnent dans le domaine social.

Conscients de l'investissement porté par les bénévoles pour faire vivre le territoire, les élus soutiennent très fortement les actions conduites en accordant :

- *Des subventions pour 24 000 €*
- *Des mises à disposition d'équipements :*
 - *8 week-ends pour la Salle des Fêtes,*
 - *6 week-ends et 108 demi-journées en semaine pour la Salle des Jeunes,*
 - *62 demi-journées pour la maison des associations,*
 - *Gymnase et stade de manière permanente.*
- *Des personnels affectés aux équipements (un agent technique chargé des équipements sportifs, un personnel d'entretien à raison de 10 h semaine) ainsi que des agents intervenant de manière plus ponctuelle.*

AAPPMA des trois rivières

L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique), siégeant dans notre commune, est l'une des premières à avoir vu le jour dans les Vosges, c'était en 1906.

Aujourd'hui baptisée AAPPMA des trois rivières (en référence à l'Avière, au Durbion et à la Moselle), elle regroupe les communes de Portieux et Nomexy. Le parcours de pêche, en domaine public, s'étend sur 100 km dont 11 km sur le Canal des Vosges. On dénombre 5 ballastières pour 12 hectares, notamment les étangs des Gravots, où nous organisons chaque année à l'Ascension, une journée pêche à la truite.

Cette année, L'AAPPMA compte 266 adhérents, dont 71 mineurs. D'ailleurs, un atelier pêche est animé tous les mercredis après-midi permettant aux plus jeunes (et moins) de s'initier à différentes techniques de pêche et d'accroître leurs connaissances sur notre milieu aquatique.

Notre association a une mission de protection et de gestion du milieu aquatique. Pour cela, des pêches d'inventaires et de sauvegarde sont effectuées, des travaux d'entretien et d'aménagement de nos lots de pêche sont faits chaque année. Nous participons également au maintien de la population piscicole en alevinant à des moments stratégiques et aidant à la gestion de l'écloserie de Bouzey.

Pour obtenir la carte de pêche 2018 ! Elle est en vente sur le site : www.cartedepêche.fr

Pour tout renseignement : aappma.nomexy@orange.fr ou 03 29 31 18 89



Associations

ADMR

L'Association ADMR de Vaxoncourt – Nomexy – Thaon et des communes environnantes propose sur son secteur d'intervention, des services d'aide aux personnes qui éprouvent des difficultés à réaliser seules les tâches et les actes de la vie quotidienne.

La mission de l'ADMR consiste à apporter une aide matérielle et un soutien moral aux personnes, tout en favorisant leur autonomie.

L'offre de service de l'ADMR s'adresse à tous les publics, de la petite enfance aux personnes âgées, des malades aux personnes handicapées, des familles aux personnes seules, isolées, en ville ou en zone rurale.

L'ADMR est une association de l'économie sociale et solidaire. Incontestablement, notre action de proximité et de solidarité permet de répondre aux besoins de la population. Les responsables locaux, tous bénévoles, donnent de leur temps pour assurer la gestion du personnel et répondre ainsi aux demandes des bénéficiaires, toujours plus nombreux.

Au sein de nos associations, bénévoles et professionnels s'impliquent au quotidien pour favoriser le lien social et l'entraide auprès de tous en réalisant des prestations de qualité et en favorisant la relation humaine.

Pour nous joindre :

**Maison des Services ADMR
6, rue du Docteur Louvard
88440 Nomexy**

Tél. : 03 29 38 34 59 Info.vaxoncourt.fede88@admr.org



La Vie de notre Chorale

Chante à Loisir existe depuis 2003 nous sommes dirigés par Yves Orel qui est un musicien professionnel multi diplômé à l'international

Nous chantons d'abord pour le plaisir, et travaillons un répertoire où figurent différentes œuvres (classiques, profanes, religieuses, de tradition populaire)

Notre ensemble «Chante à Loisir» compte à l'heure actuelle 29 adhérents (quatre nouveaux depuis la rentrée)

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux choristes ; il n'est pas nécessaire pour cela de connaître le solfège (chacun dispose d'un enregistrement correspondant à sa voix) il suffit d'avoir envie de chanter en groupe.

Deux temps forts sont organisés chaque année, les concerts de Noël et la participation aux médiévales de Châtel-sur-Moselle au printemps.

Lieu d'activités : Salle des Jeunes à Nomexy (face à la gare) les mardis de 19h 30 à 21h 30.

**Contact : Daniel Salmon
- Tél. : 06 42 99 63 55 -
daniel.salmon88@gmail.com**

Associations

Juliana Gymnastique

Pour la saison 2016-2017, la Juliana Gymnastique comprenait 84 licenciés.

De belles performances en compétition ont été réalisées ; l'équipe des 10-11 s'est positionnée en 3^e position et les équipes de 10-13 et 14 et + en deuxième position

L'exploit sportif est décerné aux cousines Morel. En effet Éloïse et Lise Morel se sont toutes les deux classées deuxième dans leur catégorie respective.

Pour clore cette saison, nous avons organisé un gala sur le thème de la fête qui a rencontré un beau succès.



Nos objectifs pour cette nouvelle année sont de permettre au maximum de gymnastes de participer à des compétitions dès le mois de janvier et que chacun trouve le plaisir de pratiquer ce sport.

Pour commencer l'année, nous avons participé au défilé de Saint Nicolas avec la confection d'un char « EmoGym » et accueilli le Père Noël. D'autres temps d'animation sont programmés tels que la galette des Rois offerte aux gymnastes et le gala de fin d'année. Nous participons également à toutes les manifestations organisées par la commune.

Présidée par Amélie CADET, la Juliana Gymnastique fonctionne grâce à 13 encadrants bénévoles.

Coueurs des remparts Châtel Nomexy

Le club de course à pied comptant 28 adhérents est ouvert à tous : hommes, femmes, débutants(es) ou confirmé(es), à partir de 18 ans (uniquement) et s'inscrit dans une démarche de « sport loisir ».

Tous les dimanches matin à 10h, nous nous donnons rendez-vous soit devant l'Église de Châtel soit devant celle de Nomexy pour un entraînement commun. Le but est double : ne pas courir seul et découvrir de nouveaux parcours.

Nous proposons également les mercredis soir à 18h30 un entraînement plus spécifique « trail ». Le rendez-vous est fixé devant le gymnase du collège de Châtel.

Pour plus d'informations : Serge ZIMMERMANN - Tél. : 06 15 27 16 58

Mail : coueursdesrempartschatelnomexy@laposte.net - Site : coueursdesremparts.sportsregions.fr

Manifestation à venir :

Trail « la Vie de Château », samedi 5 mai 2018, forteresse de Châtel à partir de 17h, 2 parcours 9 ou 22 km, inscription 10 ou 16 euros.

Les Grognards

Plus communément appelée « les Grognards », le nom de l'association est « l'Amicale des Anciens Musiciens du 18^e R.T ».

L'association regroupe 90 adhérents, principalement des musiciens ayant appartenu à la musique du 18^e Régiment de Transmissions d'Épinal au cours des années 1950 à 1977.

La musique est composée d'une batterie-fanfare (tambours et clairons) et d'une harmonie. Nous nous produisons tant en France qu'à l'étranger soit en tenue de GROGNARD (Gendarme d'élite du Second Empire) soit en tenue de POILU (Bleue horizon).

Pour plus d'information, contactez :

M. GRANDEMANGE Maurice

Tél. : 06 12 55 40 39 - secretaire@lesgrognards.fr

Site internet : <http://www.lesgrognards.fr>

Retour sur le concert des Grognards à Nomexy

Les Grognards ont donné leur concert le samedi 4 novembre 2017 au Centre Culturel. Une soirée haute en couleur. Ils nous ont une nouvelle fois offert un concert de qualité, devant une assemblée en extase et conquis par cette prestation de qualité.

Chaque morceau interprété a son histoire contée par le talentueux tambour major Daniel PIERRE.

Le concert s'est terminé par la « marche des cols bleus » sous un tonnerre d'applaudissements pour les Grognards d'Épinal dont la réputation n'est plus à faire.



Associations

Secours catholique, la Boutique RODHAIN

Le Secours Catholique est une association à but non lucratif créée en 1946 par un Vosgien, Monseigneur Rodhain. Attentif aux problèmes de pauvreté et d'exclusion de tous les publics, il cherche à promouvoir la justice sociale. Il intervient en France et à l'étranger à travers Caritas International.

Situés, 1 place de Verdun à Nomexy, les locaux permettent à Jean François Szalek, Président de la section locale et à une quinzaine de bénévoles de s'y retrouver pour assurer un accueil des publics les mardis de 9h15 à 11h30, dispenser des cours informatiques gratuits les jeudis matins, participer aux ateliers de créativité un jeudi sur deux et se retrouver entre membres une fois par mois.

Une vingtaine de personnes fréquentent assidûment le lieu.

Le secours catholique, c'est aussi la mise à disposition de jardins et la boutique solidaire.

Zoom sur la boutique solidaire :

Lieu où l'on retrouve de quoi s'habiller à moindre prix, avec un grand choix de vêtements de qualité aussi bien pour les adultes, les enfants et les bébés.

Mais il y a aussi des jouets, des livres, des jeux et de la vaisselle.

C'est un lien de rencontre, de solidarité, de partage, de chaleur et une oreille attentive où les gens se retrouvent chaque mercredi de 14h à 17h et le 2^e samedi du mois de 10h à 17h non-stop.



ADPC des Vosges Antenne de Châtel



L'antenne de Châtel de la Protection Civile des VOSGES est constituée de 52 membres hommes et femmes.

Comme le logo national l'indique, notre rôle est :

- L'aide aux populations lors d'événements importants : cette année des membres de l'association se sont rendus 1 semaine à Nemours pour aider les sinistrés victimes d'inondations. Les membres de l'ADPC sont régulièrement mis en alerte nationale lors d'événements importants.
- Le secours. Équipée d'une ambulance et d'un véhicule léger, l'antenne de Châtel organise de nombreux postes de secours au cours de l'année lors de manifestations sportives ou d'événements regroupant un nombre important de participants (Concerts, week-end d'intégration d'écoles d'ingénieurs par exemple).
- La formation. Dotée de 5 moniteurs de secourisme, l'antenne de Châtel organise environ 8 sessions de



secourisme (PSC1) dans l'année dans son local. Mais nos formateurs interviennent aussi régulièrement au niveau départemental pour former les secouristes en Premier Secours en Équipe de niveau 1 et 2. L'antenne a également un formateur Sauveteur Secouriste du travail (SST).

L'assemblée générale a lieu chaque année au mois de janvier. Après la dernière assemblée le bureau élu se compose de : Président Denis BEGIN, Vice-Présidente Emmanuelle CLEVY, Trésorier Serge PINOT, Secrétaire Sandra BEGIN, responsable de la formation Pascal JOLY

Sapeurs-pompiers

Sapeurs-pompiers volontaires, pourquoi pas vous ?

Les sapeurs-pompiers vosgiens recrutent des sapeurs-pompiers volontaires et tout particulièrement sur le secteur de Châtel-sur-Moselle, vous avez entre 16 et 55 ans et désirez vous engager dans un service public en complément de votre activité professionnelle, alors rejoignez-nous !!!

Et pour les plus jeunes... Nous proposons un cursus de formation dès la rentrée 2018 à partir de 13 ans (né(e) en 2005), les inscriptions doivent se faire avant juillet 2018.

Pour toutes informations, veuillez contacter le centre de secours de Châtel-sur-Moselle au 03 29 67 63 69 ou le chef de centre au 06 47 54 82 23.

Restos du Cœur - Centre à Nomexy

Au cours de la **campagne d'hiver 2016-2017** (du 21 novembre au 11 mars), les 27 bénévoles du centre de Nomexy, avec un total de 1251 heures de travail et de présence, ont accueilli 122 personnes pour 62 foyers inscrits habitant 10 communes environnantes. Les communes de Charmes et de Thaon accueillent aussi un centre Restos du Cœur. Seules 110 des personnes inscrites ont bénéficié de l'aide alimentaire puisqu'un barème national prenant en compte les ressources et le prix de l'hébergement est appliqué. Les bénévoles ont participé à la collecte nationale de denrées dans 5 magasins du secteur, permettant grâce aux 1752 kg d'aliments, produits d'hygiène et d'entretien donnés par les clients, de compléter les produits achetés par l'Association Nationale des Restos du Cœur et les produits invendus offerts par différentes enseignes des Vosges. Le centre est ouvert chaque mardi et chaque jeudi matin pour préparer les distributions qui ont lieu les mardis et vendredis après-midi.

Durant la campagne d'été (du 13 mars au 20 novembre 2017), le centre reste ouvert chaque jeudi matin pour la préparation et chaque vendredi après-midi pour la distribution, à

l'exception de 2 semaines en mai pour réaliser des travaux de rénovation dans les 2 plus grandes pièces (salle de distribution et coin café), les travaux ont été réalisés par 2 bénévoles aidés de 3 bénéficiaires grâce aux 2 communes de Nomexy et de Châtel qui ont acheté les matériaux nécessaires. Merci encore à la générosité des 2 mairies. 43 foyers (pour 72 personnes) sont inscrits, 41 personnes étant servies en aide alimentaire, c'est moins qu'en hiver, car le barème est plus élevé en été.

Le centre à Nomexy recherche des bénévoles pour des tâches variées : manutention, accueil, distribution, inscriptions, aides aux tâches administratives, conseil budgétaire, emploi, suivi en matière de santé, accès aux droits et à la justice... collecte dans les magasins (début novembre et début mars). Contact: au centre directement aux jours d'ouverture ou par téléphone : 03 29 39 94 98 ou par courriel : restoducœur.nomexy@laposte.net

Le centre, qui est une antenne de l'Association départementale des Restos du Cœur des Vosges dirigée par un Président aidé d'un trésorier et d'une secrétaire, n'a ni président ni trésorier ; il est animé par Francis MATHIS et Gérard LUTHRINGER. Les objectifs sont de mieux accueillir et mieux accompagner les personnes en difficultés. Il travaille en collaboration avec les CCAS des mairies de Nomexy et de Châtel, avec les services sociaux du secteur et le Secours Catholique de Nomexy. Les Restos de Nomexy ont participé, avec différents organismes de Nomexy et de Châtel, à la salle polyvalente de Châtel, à l'organisation d'une journée de convivialité le 16 décembre 2017, repas et animation offerts aux personnes démunies ou isolées ainsi qu'à une après-midi récréative avec spectacle, venue du Père Noël et goûter.



Associations



Harmonie UNION ET CONCORDE

L'harmonie UNION ET CONCORDE de Châtel/Nomexy se compose d'une batterie fanfare (clairons, tambours, grosse caisse, cymbale) et d'un orchestre d'harmonie (flûtes, clarinettes, trompettes, bugle, baryton, trombone, saxo alto, saxo ténor, saxo baryton, saxo soprano, basses, baryton, trombone et batterie)

Alors, n'hésitez pas, si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

Coordonnées :

Harmonie UNION ET CONCORDE

11 rue du Docteur Macquin salle Claude Demarche
88330 Châtel/Moselle

Président : Alain BORNE

Chef de cœur : Ludovic.demarche@sfr.fr - Tél. : 0617942790

Retour sur un moment phare de l'association : Saluer le printemps en musique

Le traditionnel concert de printemps organisé par l'harmonie municipale Union et Concorde de Châtel-Nomexy, a eu lieu samedi 29 avril au Centre Culturel de Nomexy, en présence de nombreux mélomanes, venus des deux communes.

Au programme des morceaux de genre, de variété et d'inspiration classique, mais aussi de la batterie-fanfare, proposant de la musique traditionnelle des défilés militaires, mais plus tendance et festive, conçue pour animer corso et parade.

Ce concert très apprécié des spectateurs a demandé une année de préparation aux musiciens, pour atteindre la perfection.



Aïkido :

Un art martial non violent

Le club de Châtel/Nomexy a été créé en 2014 par Nicolas EMERAUX et Claudy HECKEL. Le club compte actuellement 23 adhérents de 12 à 60 ans.



Les cours sont assurés par 3 professeurs tous titulaires du brevet fédéral : Claudy HECKEL, Eric THOMAS ET Jymmi MAOKHAMPIOU.

L'Aïkido est un art martial qui s'adresse à tous, quel que soit son âge, son sexe ou sa condition physique, car il n'y a pas de rapport de force, d'opposition ou de compétition. Chacun le pratique en fonction de sa forme. On peut participer en famille, l'entraînement se pratique sans aucun problème en mélangeant plusieurs générations.

Dépassant l'aspect sportif, cette discipline est essentiellement basée sur une philosophie de non-violence. Sa pratique régulière vise à mieux communiquer en favorisant le développement harmonieux de chacun. Son objectif n'est pas la destruction de l'adversaire, ni même la dissuasion par la crainte, mais au contraire, améliorer les relations entre les personnes.

Les cours sont dispensés au dojo de Châtel le dimanche à 10h, le mardi à 20h et le vendredi à 18h30.

Les tarifs sont progressifs selon l'âge des participants : enfants de 12 à 14 ans 41 €, adolescents jusqu'à 18 ans 51 € et adultes 76 €.

**Renseignements auprès du Président
Nicolas EMERAUX - Tél. : 06 47 54 82 23 ou
le secrétaire Eric THOMAS
Tél. : 06 30 49 71 98.**

Associations

Amicale Laïque des écoles

Tous les vendredis soirs de 20 h 30 à 22 h 30, dans une salle communale, les adhérentes viennent fabriquer manuellement des objets divers (tricotins, découpage et collage de boîtes, fabrications diverses avec des bouchons en liège et des rouleaux de papier-toilette) qu'elles vendront au profit des enfants des écoles.

Les versements sont effectués aux écoles en numéraire pour les transports, les voyages, l'achat de vidéoprojecteurs, ou la participation à l'achat d'arbustes (réalisation d'une haie champêtre).

Le programme de l'année 2018 est très chargé

- 7 mars 2018** Après-midi récréatif carnaval + crêpes et lecture d'un conte
- 31 mars 2018** Chasse aux œufs au centre Socio-Sportif
- 2 avril 2018** Après-midi récréatif de printemps + goûter
- 9 juin 2018** Kermesse + marionnettes
- 3 juillet 2018** Goûter diététique
- 13 juillet 2018** Retraite aux flambeaux vers le Pâquis Châtel et bal
- 14 juillet 2018** Journée des enfants au Centre Socio-Sportif
- Fin novembre** Distribution de brioches/mandarines/chocolat à chaque enfant des écoles
- Fin novembre** Participation au défilé de Saint-Nicolas
- Début Décembre** Cinéma des enfants
- Début décembre** Remise de lot au profit du TÉLÉTHON
- Mi-décembre** Vente d'objets et de chocolats au magasin COLRUYT



Association familiale

La baby bourse jouets

La première baby bourse organisée par l'association familiale à la salle des fêtes de l'hôtel de ville a connu un franc succès.

Sous la conduite de Sandra Begin, responsable de cette manifestation, l'association a transformé la salle des fêtes en une boutique de rêves.

Une première qui inaugure bien des succès à venir

Carnaval

Le carnaval a une fois de plus enchanté les enfants et leurs parents.



Les mamans à l'honneur

Sept mamans ont été honorées par la présidente de l'Association Familiale Liliane Colle :

Chaque maman a reçu un superbe bouquet aux tons pastels.

Après une allocution de Monsieur le Maire rappelant les mérites d'être mère, les invitées accompagnées de leurs bébés ont participé à la sympathique réception.



Associations

Cinéma des enfants

Comme chaque année, les municipalités de Nomexy, Châtel-sur-Moselle et Frizon proposent avec le concours de l'Amicale Laïque de Nomexy et de l'Amicale des écoles de Châtel en alternance, une séance de cinéma gratuite aux écoliers au Centre Culturel.

Au programme :

Les aventures de la famille Noël un film de Sarah Smith et de Barry Cook avec les voix de James McAvoy, Hugh Laurie, Bill Nighy.

Les enfants sont repartis heureux avec des étoiles plein les yeux.



Association DYNAMIC GYM de Nomexy/Châtel

Les membres de l'association se retrouvent les mardis de 14h à 15h au Centre Socio Sportif de Nomexy pour pratiquer de la gym d'entretien douce adaptée à chacun et chacune.

La porte est grande ouverte toute l'année. Le coût annuel est de soixante euros.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur place le jour de l'activité ou contactez Anne-Marie FERRAZZINI au 09 86 25 47 55 ou 06 31 43 03 10.



Hommage à Camille Perrin

Par cette belle matinée du 8 juin, la commune a vu défiler les élèves de la 5^e compagnie d'instruction de l'école de gendarmerie de CHAUMONT.



Venus pour honorer leur parrain de promotion, l'adjudant Camille PERRIN, décédé en service commandé en Indochine, ils se sont rendus au cimetière communal, après avoir déposé une gerbe au monument aux morts.

Une plaque commémorative a été déposée sur la tombe par les autorités civiles et militaires du département, en présence de la famille de Camille PERRIN.

Les Anciens de la Juliana

L'association a fêté dignement ses 10 ans d'existence en recevant la brigade des sapeurs-pompiers de Paris pour un gala de gymnastique au gymnase « René Zalaffi » de Châtel-sur-Moselle. Arrivés le vendredi soir, ils ont été hébergés dans des familles d'accueil.

Le samedi matin une réception a eu lieu à la Mairie de Nomexy.

Le soir la fête fut complète avec une démonstration de grande envergure devant un public en délire, un repas en commun a été servi à la Salle des Fêtes de Nomexy.



L'amicale des sapeurs-pompiers de Châtel a prêté son concours lors de ces 3 journées. Suite au gala les « anciens de la Juliana » ont eu le plaisir de remettre un chèque de 1100 € à l'association « les Rêves de Lucie », petite fille atteinte du syndrome de Rett, une maladie génétique.



Le Comité remercie la Mairie de Nomexy et son Maire pour le prêt des chaises du Centre Culturel, de la logistique et de la mise à disposition gracieuse de la salle des Fêtes.



Activités :

Cours de cardio-sculpt au Gymnase de Nomexy lundi à 20 h 30

Gymnastique douce à la Salle des Jeunes du Centre Socio-Sportif jeudi à 14 h 30

Éveil petite enfance gymnase de Châtel samedi de 9 h 30 à 10 h 15 pour les enfants nés en 2011, 2012 et 2013.

Éveil petite enfance gymnase de Châtel samedi de 10 h 30 à 11 h 15 pour les enfants nés en 2014, 2015 et 2016.

Renseignements complémentaires auprès de Virginie DULOT au 03 29 68 06 37.

ASN Pétanque

Rétrospective de l'année 2017

Le club de pétanque se compose de 33 membres (4 femmes, 29 hommes).

Les entrainements ont lieu tous les jours de mars à octobre au boulodrome du centre socio sportif de 14 h à 19 h. Durant la saison d'hiver, les entrainements ont lieu au boulodrome couvert et chauffé de VINCEY mêmes horaires.

**Pour plus d'informations contactez Patrick BILOWUS Tél. : 06 15 12 62 81
e-mail : janine.bilowus@gmail.com**

Faits marquants 2017.

Engagées en Interclubs d'hiver, une équipe monte en Honneur et l'autre a disputé les finales régionales au boulodrome couvert de Lunéville le 3 novembre. Arrivée en finale de régionales, Nomexy s'est inclinée devant Igney. Pour la saison 2017/2018 une seule équipe sera inscrite.

Les deux concours officiels organisés ont connu une belle affluence à chaque fois, ainsi que les concours vacanciers de juillet et août avec une moyenne de 20 équipes chaque mardi.

Pour les championnats des Vosges, résultats mitigés à part le succès en tête à tête de Sylvain LAFORGE qui a remporté le titre en « Aînés ».

Associations



Judo

Présidé par Ludovic Grosdemange, le Club de Judo compte à ce jour 117 adhérents .

Chaque semaine des cours sont proposés aux enfants, adolescents et adultes. Les plus jeunes judokas ont 4 à 5 ans

Outre les 10 heures de judo par semaine, l'association organise durant les vacances des stages multi activités pour poursuivre l'activité sur les plus longues plages horaires.

La vie du club est le fruit d'un investissement d'une dizaine de bénévoles très investis au sein du club et de notre professeur Vincenzo LUCHESE.



Club Placomusophile des VOSGES

Association créée en 2002, compte 254 adhérents pour l'année 2017.

Elle a pour but la collection de capsules de Champagne, crémant, et autres vins pétillants.

Nous organisons des journées d'échanges de capsules tous les deux mois à Nomexy.

Et pour les collectionneurs un salon multi collections est organisé tous les ans le dernier week-end de janvier.

Pour l'année 2018, nos réunions d'échanges ainsi que le salon du collectionneur se dérouleront au Centre Culturel « Paul PERRIN » 31 rue de l'Estrey à Nomexy.

Nous attirons l'attention des habitants de Nomexy, à qui nos manifestations sont destinées également, venez nombreux nous rencontrer.

Le président : Bernard GAXATTE

Le trésorier : Denis DEPRUGNEY

La secrétaire : Colette MICHEL

Pour nous contacter :

Club Placomusophile des Vosges

Bernard Gaxatte - 14 Ter rue Haute - 88440 Nomexy - Tél. : 06 82 25 67 62 - Email : capsule88@aliceadsl.fr

Nos capsules de Champagne représentant notre ville de Nomexy : Le Gros Chêne - L'Église - Les Étangs - La Mairie - Le Moulin - Les Usines.



Associations

Société des Fêtes de Nomexy



Une quinzaine de membres de la société des fêtes se réunissent régulièrement pour faire vivre la ville.

Voici quelques temps forts de 2017 :

Nouvel An 2016-2017

L'entrée dans la nouvelle année 2017 a été fortement appréciée au Centre Culturel organisée par la Société des Fêtes de Nomexy.

150 convives ont dansé sur la prestation de Fabien BALLAND jusqu'à l'aube sur une ambiance festive des « Années 80 » et musette pour les plus anciens.



Carnaval des enfants

120 enfants s'étaient donnés rendez-vous pour participer au carnaval.

Les membres de la société des fêtes et les parents ont eu fort à faire pour différencier les trois lauréats du concours de meilleur costume ; en effet, beaucoup d'enfants avaient joué le jeu de manière originale.

Ambiance musicale et goûter offert par le comité ont permis à tous de passer un excellent après-midi

Fête à la rhubarbe

Consommer quelques tartes à la rhubarbe, tel était certainement l'objectif de ces nombreux visiteurs !

Certains ont prolongé ce temps gustatif en participant à la soirée : show laser, musique endiablée et élection de Miss rhubarbe ont échauffé bien des esprits. Gilliane FINOT, âgée de 16 ans, apprentie pâtissière a pu coiffer la couronne si convoitée.

D'autres temps forts ont ponctué le week-end : le concours de dessin des écoles, les morceaux musicaux de l'harmonie Union et Concorde et de Romain Dupuis Accordéoniste, les démonstrations des majorettes, de All'dances, des dauphines de libre action, du Jumping Vosges et de HAFID.

Fête et Vide-Grenier septembre 2017

Le vide-grenier s'est formé d'une trentaine d'exposants. Une belle fréquentation cette année du matin au soir sous un soleil magnifique.

Restauration et buvette sympathique étaient mises à disposition des exposants.

Innovation positive qui se pérennisera dans les années à venir.



Travaux



Paratonnerre de l'Église

Notre Église, jusqu'à maintenant, était encore équipée d'un paratonnerre à pointe «radioactive». Au nombre de 3 dans les Vosges, il était devenu urgent de le remplacer, non pas qu'il présentait un danger, tant qu'il restait en haut du clocher... mais plutôt en cas de chute au sol.



C'est une opération importante par notamment la hauteur à atteindre avec la nacelle (45,00 m), mais aussi par son coût de 6500 €, comprenant la location de l'engin, mais aussi le coût de recyclage du paratonnerre qui a été réalisé.



Aire de Camping-car

Longtemps espérée par la commune, et actée par la Communauté de Communes CAPAVENIR, la Communauté d'Agglomération d'Épinal l'a fait...

Une aire de camping-car a été réalisée à l'arrière du parking du Centre Culturel «Paul PERRIN». Elle permet l'accueil de 10 véhicules 24 h/24 h, grâce à une borne automatisée. Financée intégralement par la CAE, elle permettra de faire connaître notre commune au-delà du Département, via un mode de tourisme en plein essor. Une signalétique appropriée a été mise en place pour compléter cet aménagement déjà fort apprécié par ses premiers utilisateurs.



Préau cour MULLER

Tout comme le funérarium, la toiture dont la résistance et l'étanchéité étaient incertaines, a dû être remplacée. Cette opération réalisée pendant les vacances scolaires a nécessité l'emploi de techniques particulières, compte tenu du risque pour les ouvriers d'inhaler des particules d'amiante contenues dans la toiture en fibro-ciment. Dorénavant c'est donc un nouveau revêtement en bac acier qui protégera les petits Nomexéens de la pluie.

Le coût des travaux était élevé du fait des opérations de confinement et retraitement de l'amiante soit 18 682 € TTC



Élagage salutaire du Gros Chêne

Âgé d'environ 300 ans, le chêne situé à l'extrémité de la rue de Jalémont est l'un des plus gros arbres de Nomexy.

Il a bénéficié, fin juin, de travaux d'élagage de branches mortes, réalisés par l'entreprise «Acte Paysage» de Chavelot.

Cet arbre majestueux a été élagué pour des raisons de sécurité, car de nombreux marcheurs, cyclistes et autres usagers passent sous ses imposantes branches.

Les élagueurs bien équipés de cordes et harnais ont donc coupé les branches qui étaient en mauvais état limitant ainsi les risques de chutes.



Parking de la Gare

Les déplacements par le train étant de plus en plus privilégiés par les habitants du secteur, il devenait urgent de remettre en état le terrain attenant à la voie ferrée côté Centre-Bourg. L'accès a d'abord été amélioré par le déplacement du candélabre situé à l'entrée du parking, puis la dépose de quelques bordures de trottoirs, ensuite le décapage de quelques m² de voiries, la mise en œuvre d'un nouvel enrobé. L'ensemble de ces travaux à moindre coût a permis de rendre beaucoup plus fonctionnel ce parking.

Déboisement du coteau derrière le Groupe Muller

Afin de sécuriser les bâtiments communaux que sont le Groupe scolaire Muller et la Salle des Fêtes Auguste Albert, la commune a fait abattre les grands épicéas et autres feuillus qui peuplaient le coteau situé à l'arrière de ces immeubles.



En effet, ces grands arbres représentaient un danger en cas de tempête et de plus réduisaient considérablement l'ensoleillement des deux immeubles.

Les travaux d'abattage, réalisés du 30 mai au 1^{er} juin, ont été confiés à l'entreprise CALOT de Châtel-sur-Moselle.

À la suite de cela, les enseignants, leurs élèves et la commune projettent d'implanter un arboretum pour redonner vie à ce coteau déboisé très proche du Groupe Scolaire.





Accessibilité de la salle des fêtes et salle des mariages

Les travaux de mise en accessibilité des deux salles sont finalisés depuis la fin octobre 2017. Ils ont consisté à construire un élévateur du côté salle des fêtes, avec une passerelle permettant l'accès à la salle des mariages par le biais de l'ancien logement du 1^{er} étage. Les accès piétons ont également été aménagés avec la pose de rampes d'accès et de supports podotactiles. Enfin, les sanitaires ont été adaptés dans chaque bâtiment pour en permettre l'accès en fauteuil roulant.

Au départ, 2 équipements étaient envisagés, un pour chaque bâtiment, mais la solution d'un seul élévateur s'est imposée, car elle présentait des atouts indéniables d'un point de vue économique.



Le coût des travaux s'est élevé à 147000 € HT. Il a été soutenu à 70% par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées, le Conseil Régional et le Conseil Départemental.



Travaux à La Poste

La direction de La Poste ayant confirmé sa volonté d'investir dans la rénovation intérieure du bâtiment, la municipalité a accepté d'investir également dans les équipements extérieurs. Avec une garantie de priorité de ce bureau de poste.

Afin donc, de se conformer à la Loi sur l'accessibilité et la mobilité, le bâtiment communal a fait l'objet de travaux de mise en sécurité. Régulièrement squatté et dégradé par quelques jeunes noctambules, il fallait dans un premier temps sécuriser la future réalisation d'un aménagement qui permettra aux PMR (Personne à Mobilité Réduite) d'accéder à l'étage du bâtiment. Des grilles métalliques ont donc été installées autour de la cage d'escalier. L'équipement PMR sera installé en 2018.



La première tranche de travaux d'un montant de 2700 € HT devrait être ainsi complétée par une dépense prévisionnelle de 29000 € HT.

Sous-sol de l'accueil de loisirs

Le sous-sol de la garderie en terre battue étant, de plus en plus utilisé comme lieu de stockage par les animatrices, il devenait nécessaire, pour des raisons de sécurité, d'hygiène et d'entretien, de mettre en place un revêtement plus conforme (une dalle en béton). C'est maintenant chose faite, les services techniques se sont chargés de cette opération et les 50 m² du sous-sol sont maintenant à disposition du personnel.



Funérarium et accès cimetière

Notre funérarium a fait l'objet d'un soin particulier cette année. La toiture qui présentait des signes de fatigue et dont l'étanchéité n'était plus assurée a dû être remplacée. Non pas sans risque puisque celle-ci, tout comme le préau de l'école du groupe MULLER, était encore en fibrociment amianté. C'était donc l'occasion de remplacer



toute la toiture par un nouveau revêtement en bac acier. Des menus travaux à l'intérieur ont été également réalisés (remplacement d'une porte).

Dans le même temps, le mur de l'escalier menant au cimetière a fait lui aussi l'objet d'un réaménagement. En effet le mur en moellons devenait dangereux et ses pierres menaçaient de tomber à tout moment. Afin de limiter le coût, il a été simplement démolit, et le talus à l'arrière réaménagé. En 2018, pour finaliser les travaux, une nouvelle main courante va être installée.

Le coût de ce programme s'est élevé à 12 800 € TTC.

Cimetière, un réaménagement du columbarium

Deux ans ont été nécessaires pour réaménager l'ensemble des parterres du columbarium et du jardin du souvenir.

Concrètement les services techniques ont effectué un dallage autour des stèles et disposé des graviers d'ornement.

L'année suivante, dix tombes in terra ont été installées. À cette occasion les végétaux ont été retirés en vue de replanter des haies moins envahissantes. En vue d'offrir une cohérence d'espace, les mêmes graviers ont été disposés.

Cette initiative partagée entre les élus et les services techniques de la ville a permis de créer un espace plus apaisant pour les personnes qui viennent s'y recueillir.



STOP aux désherbants dans les jardins publics et sur la voirie

La loi Labbé, impose au 1^{er} janvier 2017 l'interdiction de l'utilisation des pesticides « pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé ».

Il est donc désormais interdit pour les communes et intercommunalités d'utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir les parcs, les jardins publics et la voirie. Rappelons que la notion de « voirie » n'inclut pas que la chaussée : elle inclut, en droit, les dépendances, c'est-à-dire les talus, accotements, fossés et en agglomération les trottoirs.

C'est dans le cadre de la démarche « zéro pesticide », pour le traitement des espaces publics, que la commune a fait l'acquisition de ce nouveau matériel.

Le désherbeur thermique vient compléter les techniques de désherbage alternatives aux pesticides (binage, désherbage manuel) utilisées par les agents des services techniques.

Rappelons que chaque habitant se doit d'entretenir le trottoir situé devant sa propriété (de le balayer, de le désherber et de le déneiger).



Travaux



Éclairage Public

De nombreux travaux engagés en 2016 sont aujourd'hui finalisés, notamment sur le remplacement et la remise en état des candélabres, Rue d'Alsace (remplacement suite à accident), Rue du Général De Gaulle (Déplacement pour faciliter l'accès au nouveau parking Gare), Rue des Gravots (Extension du réseau).

Le coût de cette première opération s'est élevé à 35 000 € HT dont 26 000 € à la charge de la commune.

Mais le plus gros reste à venir, avec le remplacement de tous les luminaires de la Rue de l'Église, par des luminaires équipés de Leds. Les crosses actuelles qui débordent sur la rue, gênent depuis des années le passage de convois exceptionnels. Les manipulations incessantes avaient conduit à ce que les luminaires restent orientés vers les trottoirs. Avec ce

nouvel équipement, la crosse sera supprimée, et le nouveau luminaire pourra de nouveau assurer sa fonction principale, à savoir l'éclairage de

la route, indispensable pour la sécurité des piétons et des cyclistes pouvant emprunter la rue.

Ce nouveau programme est estimé à 33 000 €. Le Syndicat mixte d'électricité et le Conseil Départemental prendront à leur charge 31% de la dépense.



VOSGELIS investit sur la commune

Plusieurs projets sont à venir sur la cité qui favoriseront le bien-être de nos concitoyens, en effet Vosgelis envisage de moderniser son parc logement.

La première phase consistera dès 2018 à la construction d'un bâtiment de 6 logements rue Haute. Ensuite la deuxième phase sera la démolition des maisons au carrefour de la rue du Moulin et de la rue de Lorraine.

Puis 2019, verra également la démolition de la cité située au bout de rue de l'Estrey au carrefour avec la rue Général de Gaulle. Et enfin, construction de nouveaux bâtiments Allée Jean Morosi.

Vosgelis aura ainsi créé 20 logements qui permettront prioritairement de reloger les habitants des 16 appartements démolis.



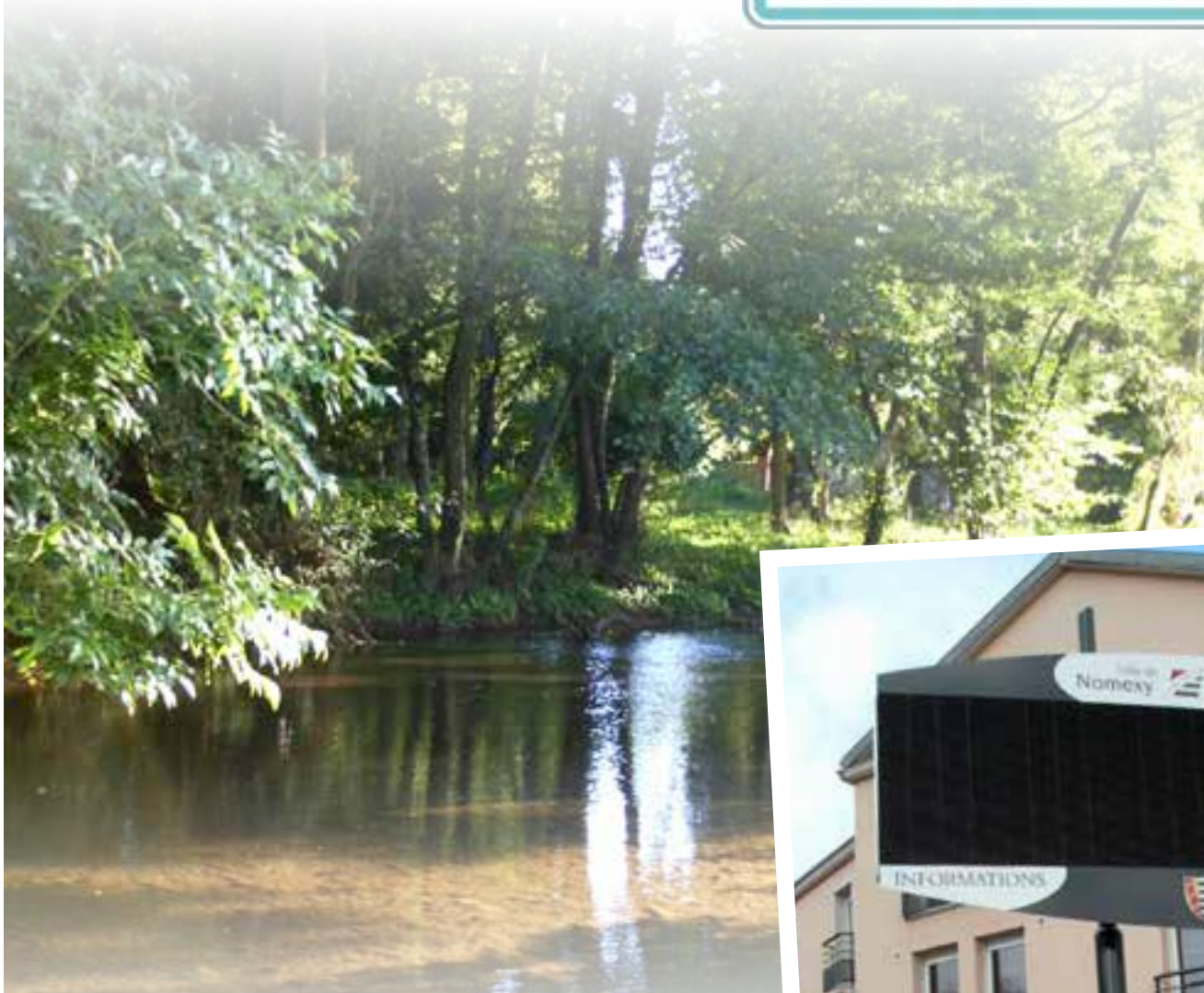
Travaux de régulation d'énergie - Mairie

Les travaux d'accessibilité à la Salle des Fêtes et à la Salle des Mariages nécessitaient de supprimer un appartement de la mairie pour permettre l'accès du public depuis l'ascenseur.

Dès lors deux chaudières hors d'âge subsistaient pour chauffer les bâtiments. Il a été décidé de raccorder au réseau de chauffage de la mairie l'ancien appartement en vue de l'installation d'une chaudière commune à très haute performance énergétique à condensation.

Ce choix permet d'effectuer des économies de gaz, mais aussi d'entretien.

Ce dispositif a été soutenu par les fonds T.E.P.C.V.



Panneau d'Information électronique

Attendu par bon nombre d'entre nous, il est enfin sorti de terre, dans le giratoire de la 2^e D.B. L'équipement relié au secrétariat de la Mairie est à la disposition des associations qui souhaitent diffuser des messages informatifs, il pourra aussi servir à rappeler quelques dates importantes, ou des règles d'usage des engins motorisés, voire des messages importants, comme une coupure d'eau, de courant, etc.

L'investissement s'est élevé à 7500 € HT.

Enfin, bref, un outil indispensable à la communication numérique.



Budget 2017

Principes généraux

Contrairement au compte administratif qui est la photographie des dépenses et des recettes réalisées l'année précédente, le budget est une prévision des charges et des produits que la collectivité envisage pour l'année en cours. Il se doit donc d'être équilibré.

Vote par le Conseil Municipal, le budget servira de cadre à l'ordonnateur (le Maire) et le payeur (la Trésorerie de Thaon-les-Vosges) pour régler les différentes factures et recouvrir les encaissements en fonction des limites fixées.

Tout au long de l'année, la collectivité veillera à engager des dépenses inférieures aux produits perçus.

Par comparaison avec l'année 2016, les recettes de fonctionnement réelles hors excédent reporté ont été encaissées à hauteur de 97,2% des sommes prévues au budget. Les dépenses ont été réglées à hauteur de 93,6% du budget prévu.

Cet écart permet de renforcer l'excédent en fin d'exercice ce qui est nécessaire pour financer les investissements futurs avec des fonds propres.

Orientations politiques

Un accent a été mis pour continuer à contenir les dépenses de fonctionnement en vue de poursuivre les investissements nécessaires au développement de la commune.

La commune a décidé de baisser les taux d'impôts des ménages pour compenser la hausse des taux enregistrée à la communauté d'agglomération, et ce en vue de ne pas accroître localement la pression fiscale

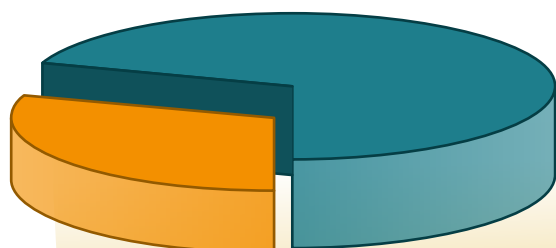
Les taux pour 2017 ont été fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 11,48 %
- Taxe foncier bâti : 19,25 %
- Taxe foncier non bâti : 22,69 %

Budget 2017

Les élus votent chaque année en avril le budget principal et un budget annexe (Forêt).

Le budget se décompose en 2 parties le fonctionnement qui a pour objet de régler les dépenses courantes et l'investissement qui porte principalement sur le financement des travaux.



■ Budget de fonctionnement - 70 %

■ Budget d'investissement - 30 %

Budget 2017 : Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Le budget de fonctionnement s'est établi comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montants
Charges à caractère général	490 950 €
Personnel	845 751 €
Atténuations de produits	116 781 €
Autres charges de gestion courantes	182 765 €
Charges financières	11 000 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Dépenses imprévues	25 786 €
Total des charges réelles	1 674 033 €
Opération d'ordre	29 541 €
Virement à la section d'investissement	210 100 €
Total dépenses	1 913 674 €

Recettes de Fonctionnement	Montants
Atténuation de charges	67 500 €
Produits et services	113 239 €
Impôts et taxes	836 804 €
Dotations et participations	554 111 €
Autres produits	96 100 €
Produits financiers	-
Produits exceptionnels	20 350 €
Total Produits réels	1 688 104 €
Opération d'ordre	21 326 €
Excédent reporté	204 244 €
Total Produits de Fonctionnement	1 913 674 €

Budget 2017

Les charges de personnel et indemnités représentent plus de la moitié du budget.

La commune peut ainsi:

- effectuer des travaux d'entretien des bâtiments, des espaces verts,
- prendre en charge les enfants à l'école et à l'accueil de loisirs
- effectuer les tâches administratives.

Le deuxième poste correspond aux achats avec notamment l'énergie, les frais liés aux repas et les fournitures nécessaires aux services techniques.

Les atténuations de produits correspondant à des aides des communes dites riches vers les plus pauvres constituent la 3^e source de dépense.

Les recettes sont composées pour 41% par les impôts locaux et les taxes aux entreprises.

La part de l'état est devenue moins déterminante puisqu'elle représente aujourd'hui 28% des produits.

Les produits reportés correspondent aux économies réalisées sur l'exercice précédent.

Ils sont significatifs et démontrent des efforts de gestion réalisés par l'équipe municipale.

Budget 2017 : Investissements

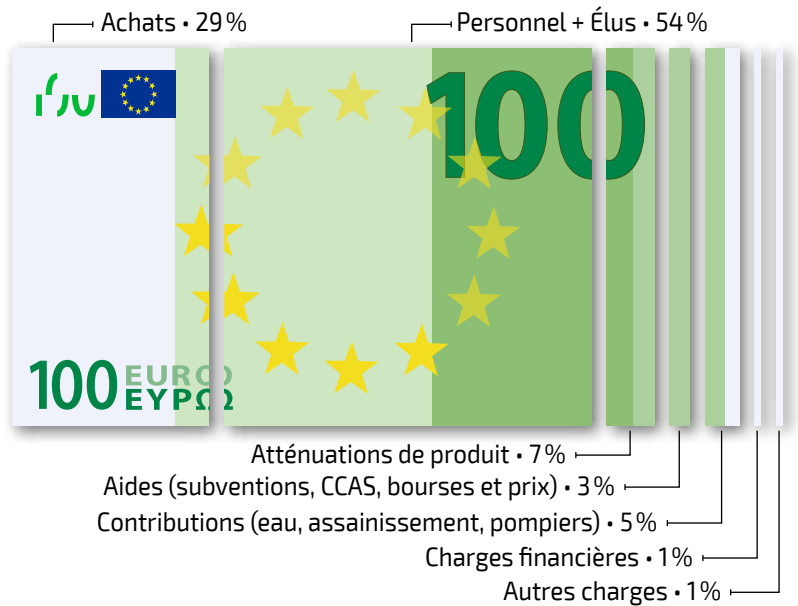
Le budget d'investissement s'est établi comme suit :

Dépenses d'investissement	Montants
Emprunts	87500 €
Immobilisations incorporelles	5150 €
Subventions d'équipement versées	53542 €
Immobilisations corporelles	169824 €
Immobilisations en cours	157491 €
Autres immo financières	-
Dépenses imprévues	10602 €
Total dépenses réelles	484 109 €
Opération d'ordre et de transfert entre sections	274646 €
Total dépenses d'investissement	758 755 €

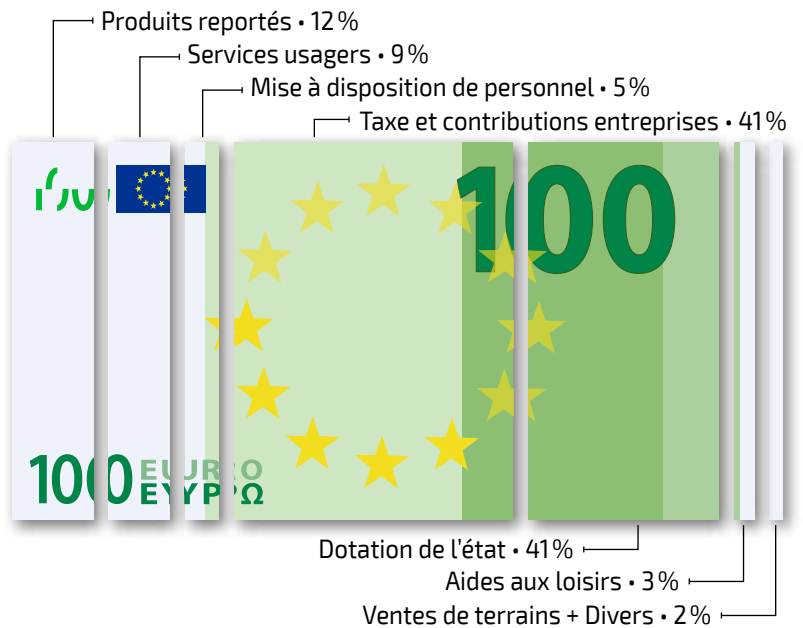
Recettes d'investissement	Montants
Dotations fonds divers et réserves	378082 €
Subventions d'investissement	141031 €
Emprunts dettes et assimilés	-

Total produits réels	519 113 €
Opérations d'ordre + virement de la section de fonctionnement	239641 €
Total produits	758 755 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Les investissements ont porté principalement sur les bâtiments avec

- La suite du programme d'accessibilité de la mairie et de la salle des fêtes
- La réfection de toiture du funérarium et du préau
- La poursuite de l'informatisation de l'école élémentaire
- La sécurisation des bâtiments (remplacement d'un paratonnerre sur l'église, mise sous alarme du groupe scolaire)
- L'information au public par l'installation d'un panneau d'affichage et par un nouveau site internet

Les subventions d'investissement ont été particulièrement importantes par rapport aux années passées, car le programme d'accessibilité de la mairie et de la salle des fêtes a été soutenu à hauteur de 70% par le Fond d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, la Région Grand Est et le Département des Vosges.

Un peu d'Histoire...



Nomexy : Historique de l'industrie textile

En 1880, les industriels MM. Peters, Martinot et Pignet viennent installer à Nomexy, sur d'anciennes houblonnières, la 1^{re} filature au pied de la Héronnière, face à la

On y fabrique des cretonnes, des calicots simples, des croisés, des serviettes. Au début on compte 225 ouvriers. À cette époque la population de Nomexy est de 2400 habitants.



M. V. Peters, en perfectionnant son outillage, fut peut-être le premier industriel du continent à avoir installé en grand des métiers à filature continue.

On comprend alors l'importance de cette usine, quand on connaît sa consommation annuelle : houille : 7500 tonnes ; coton brut : 3 millions de kilos ; huile de graissage : 3500 hectolitres. La filature produisait, en un jour, une longueur de fil, qui aurait pu faire dix fois le tour de la terre.

Pendant ce temps, le tissage de Xafontaine passait de 128 à 708 métiers, avec un personnel de 305 ouvriers : soit 115 hommes, 120 femmes, 30 garçons et 40 jeunes filles.

route Nationale.

L'année suivante, Victor Peters en devient l'unique propriétaire, et occupe 407 ouvriers.

En 1900 de nouvelles extensions y sont apportées ; elle se classe au troisième rang du département des Vosges, et emploie 554 ouvriers, venus des villages environnants.

De cette époque datait une haute cheminée de brique qui dominait l'usine, et qui a été abattue en 1968.

En 1895, pour étendre son industrie qui réussit, M. Peters construit, au lieu-dit «Xafontaine», un tissage de coton avec le concours et sous la direction et de M. Louis Gautier, conseiller général de Monthureux. Trois ans après, il passe son usine à son fils, sous le titre « Louis Peters et Cie. »



Les tisserands conduisaient alors chacun 3 ou 4 métiers et produisaient, en moyenne, chaque jour, 24 kilomètres de tissu.

Le 2 août 1914, le tocsin appelle tous les hommes valides à une mobilisation générale. Mais, hélas ! à peine 20 jours après la déclaration de la guerre, les mêmes usines Peters et Perrin de Nomexy, qui produisaient coton et tissu, se trouvent rapidement transformées en hôpital de fortune, pour recevoir les nombreux blessés qui reviennent des premiers accrochages avec l'ennemi devant Morhange et Rozelieures. Pour donner les premiers soins à ces victimes de la guerre, un Médecin-Major fit appel aux 2 religieuses de Nomexy, qui, pendant 6 semaines, furent occupées à faire des pansements, avant l'évacuation des blessés vers les hôpitaux de l'intérieur. En octobre, ces usines purent peu à peu reprendre leurs activités textiles avec un personnel féminin.



Un peu d'Histoire...



Boussac propriétaire de Nomexy

Arrive 1917, où un jeune revendeur de tissus, entreprenant, venu de Paris, jette les yeux sur cette usine de Nomexy qui lui plaît, et l'achète. Comme la guerre lui fournit des débouchés, pour ses tissus, il y fait fabriquer des cretonnes et des écrus qu'il vend à l'armée. C'est ainsi que M. Marcel Boussac prend pied dans les Vosges, et de son implantation à Nomexy.

Après la guerre de 39-45, le travail a repris, au point que l'on peut considérer ces deux usines comme deux sœurs, bien qu'indépendantes l'une de l'autre selon la formule de Groupe Boussac.



À ses activités, l'usine de Nomexy ajoute une teinturerie, elle teint de différents coloris les fils qui seront envoyés aux tissages du groupe.

Pendant un certain temps, elle a eu un atelier de confection pour blouse de femmes, mais, en mars 1947, un incendie le détruit, et il ne fut pas reconstruit.

À cette époque, les usines Boussac, qui portaient le nom de « Filatures de l'Est », sont appelées : C.I.C. (Comptoir Industrie Cotonnière), nom qui portera partout dans le monde la qualité et la garantie Boussac.

En 1950, la centrale thermique fut construite rue des Gravots avec une cheminée s'élevant à 75 mètres. Elle fournit l'électricité, l'eau chaude, la vapeur nécessaire à tout le groupe filature.

Dès 1953 à sa mise en service, 15 000 tonnes de charbon sont utilisées annuellement au fonctionnement des chaudières actionnant un turbo-alternateur de 7 500 KW

Mais en 1970, M. Marcel Boussac ne pouvant plus s'approvisionner en cotons étrangers, doit fabriquer ses tissus avec des produits synthétiques, tergal et fibranne. Alors, il abandonne les trois lettres C.I.C. pour trois autres F.T.N. (Filatures et Tissages de Nomexy).

Les religieuses ouvrirent une garderie, dans chaque usine. **En 1954**, les 2 garderies furent remplacées par une crèche type « jardin d'enfants et pouponnière », qui accueille une centaine d'enfants. **En 1965**, elle est confiée à un personnel laïc.

Depuis 1941 il existait à l'usine un Centre d'Apprentissage et de Préparation au CAP, et une infirmerie d'usine.

La population à Nomexy a atteint un seuil maximum avec 3 001 habitants **en 1962**. À cette date on recense 1 800 emplois sur la commune.

Nuancier de couleurs issu de la teinturerie



Fêtes & cérémonies

Vœux du Maire

La cérémonie annuelle des vœux du Maire s'est tenue au Centre Culturel le samedi 7 janvier 2017.



Comme chaque année, cette manifestation a réuni un parterre important de personnalités

Toutes les forces vives de la Commune étaient présentes ; les représentants des associations, des entreprises locales, des autorités locales, les élus des communes avoisinantes, les élus de la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

À cette occasion, un bilan de l'année écoulée a été présenté ainsi que les perspectives de la nouvelle année par vidéoprojection.



Remise des prix des décorations de Noël

Le jeudi 22 février 2017, en soirée, dans la Salle des Mariages, a eu lieu la remise des prix du concours communal des illuminations de Noël.



Le Président du jury Daniel GROSJEAN, le Maire Raymond HABRANT et les membres du jury ont félicité les lauréats et ont procédé à la remise des prix.

Les 5 premiers de chaque catégorie ont reçu des diplômes et des bons d'achat.

Voici le palmarès :

Catégorie maisons :

1^{er} : REMY Gérard ; 2^e : KOSTANDIN Pandev ; 3^e : COLNOT Yvette ; 4^e : AUBRY Jean-Pierre ; 5^e : ERHARD Daniel.

Catégorie balcons :

1^{er} : VALLERO Renée ; 2^e : VAUTHIER Michèle ; 3^e : DEMARCHE Noëlle ; 4^e : JOANNES Sébastien ; 5^e : PONTON Jean-Luc.

Catégorie commerces :

1^{er} : RECOIF et MOI ; 2^e : Boulangerie OUHA ; 3^e : AMOUR du GOUT. 4^e : La FORTUNE du POT ; 5^e : Boutique Solidaire ROTHAIN.

Hors-concours élus et employés communaux :

1^{er} : LAVALLEE Sylviane ; 2^e GRANDIDIER Cyril ; 3^e : BEGIN Brigitte ; 4^e : TORLOTIN Isabelle ; 5^e : GAXATTE Delphine et THOMASETTE Francine.



Fêtes & cérémonies

Fête des enfants

Cette manifestation s'est déroulée le 14 juillet à l'intérieur et à l'extérieur du gymnase avec au programme, le tir à la corde qui mesure la force de l'adversaire, l'atelier du goût, la pêche à la ligne, la course en sac, un parcours d'obstacles installé par la société de gymnastique, un chamboule tout, le tir aux fléchettes...

À 16 heures, les enfants ont tous lâché un ballon dans le ciel, avec un petit message accroché dessus.

La journée s'est terminée par la remise de nombreux cadeaux aux participants et la distribution de confiseries.

Maelig GUERIN, 8 ans, habitant en Saône-et-Loire à Saint-Albain, en vacances chez ses grands-parents, a participé au lâcher de ballons.

Ce dernier a été retrouvé en forêt Suisse près de l'aéroport de Zurich.

La personne qui a retrouvé le morceau de ballon l'a retourné aux grands-parents avec le plan de la forêt, une carte de félicitations et une tablette de chocolat... Suisse naturellement !



Les Champs Golot ont bien flotté

Pour la troisième année, la Commune de Nomexy en partenariat avec celle de Châtel-sur-Moselle a organisé la traditionnelle fête du printemps dite «fête des Champs Golot» qui s'est tenue le 8 avril sur le parking du gymnase.

Une vingtaine d'enfants âgés de trois à dix ans sont venus y participer.



Les enfants se sont divisés en deux groupes, petits et grands et ont commencé, en présence de leurs parents et des membres du jury chargé de faire le classement, à faire flotter leurs embarcations sur le tour du bassin.

Les bateaux étaient variés : voiliers, pirates, porte-avions... Beaucoup étaient confectionnés avec du polystyrène et du plastique.

Ils ont été jugés sur l'esthétisme, la flottabilité et l'originalité.

Le goûter, les cadeaux et les remises de médailles ont clôturé cette sympathique après-midi.



Fêtes & cérémonies

Sourires d'Ukraine

Nomexy a accueilli le mercredi 12 juillet 2017 au Centre Culturel le fabuleux spectacle « Sourires d'Ukraine », une occasion unique de savourer deux heures de musique, danse, chant et arts du cirque, mêlant folklore d'Europe centrale et modernité, pour le plus grand plaisir, et même l'émerveillement, d'un public toujours plus nombreux.

Avec plus de 45 jeunes artistes sur scène, « Sourires d'Ukraine » a mis en lumière les purs talents de l'ensemble « VESNIANKA », réputé pour la qualité et l'originalité de ses costumes qui donnent ainsi tout leur éclat aux danses traditionnelles d'Ukraine, de Russie et de Moldavie, du collectif « YAGIDKI » de Chtchors, de pure tradition cosaque, et de l'école du cirque « FIESTA », aux numéros de contorsion époustoufflants.



Danse, musique, exploits acrobatiques et, pour que le spectacle soit complet, les danseurs étaient accompagnés par de jeunes prodiges des écoles de musique de TCHERNIGOV, trois interprètes talentueux des plus grands airs du folklore ukrainien.

Liouba Lorr'Ukraine : une association culturelle à but humanitaire

La Lorraine a été pendant de nombreuses années une terre d'accueil pour les peuples venus d'Europe de l'Est.

Après la Première Guerre mondiale, une importante communauté ukrainienne s'est implantée dans le nord de la Lorraine notamment dans le secteur minier.

Le 25 avril 1986, la plus grande catastrophe de l'industrie nucléaire civile se produisait à la centrale nucléaire de Tchernobyl, faisant de très nombreuses victimes notamment chez les enfants.

Un formidable élan de générosité naissait alors en Lorraine pour aider ce pays que l'actualité avait mis sur le devant de la scène.

Cérémonie du 11 novembre

Les municipalités de Nomexy et de Châtel-sur-Moselle ont célébré ensemble le 99^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Cette cérémonie, présidée par Michel BALAY, s'est déroulée en présence des membres des associations patriotiques et leur porte-drapeau, des élus locaux, des sapeurs-pompiers, des secouristes de la protection civile, des enfants de l'école élémentaire et les musiciens de l'harmonie Union et concorde.

Le Maire Raymond Habrant a prononcé un discours et les personnalités présentes ont déposé des fleurs au pied du monument aux morts.



Fêtes & cérémonies

Concours communal des Maisons et Balcons fleuris

Jeudi 3 août après-midi, le jury du concours communal des maisons et balcons fleuris de Nomexy a parcouru toutes les rues de la cité. Un jury de 8 personnes présidé par Daniel GROSJEAN 1^{er} adjoint chargé de l'Environnement a recensé les plus belles décorations florales des habitants de la Commune.

Malgré une météo peu favorable au développement végétal : début d'été caniculaire suivi d'une longue période de restriction d'arrosage, 34 habitations ont retenu l'attention du jury et ont été notées.

Après délibération du jury, un classement a été établi et a fait ressortir les 5 meilleurs dans chaque catégorie :

Maisons :

- 1^{re} : STOTE Liliane - 6, rue de Jalémont
- 2^e : MARTIN Pierre - 4, rue d'Aubiey
- 3^e : VAUTHIER Michèle - 13, rue des Frères Lumière
- 4^e : DEGANO Benoît - 28, rue de la Héronnière
- 5^e : PEREIRA Maria - 24, rue Jacquard

Balcons :

- 1^{er} : BRUYERES Gérard - 6 bis, rue de Lorraine
- 2^e : MARTIN Michel - 56, rue du 8 Mai 1945
- 3^e : COUPOIS Sylvie - 24, rue de l'Estrey
- 4^e : BEAUCHET Martine - 11, rue de l'Est
- 5^e : BAZIN Robert - 4, rue Jules Ferry

Hors-concours Élus et Employés :

- 1^{re} : CHERRIERE Marie-France - 11, rue du Haut du Camp
- 2^e : LAVALLEE Sylviane - 1 bis, rue des Frères Lumière
- 3^e : NOËL Marie-Odile - 79, Allée Jean Morosi
- 4^e : GROSJEAN Daniel - 14, rue de Jalémont
- 5^e : CADET Murielle - 16, rue de la Héronnière

La remise des prix a eu lieu en mairie le 23 novembre 2017.



Fêtes & cérémonies

Téléthon

Dimanche 26 novembre 2017 a eu lieu le loto du Téléthon au Centre Culturel de NOMEXY. Un bel après-midi en présence de nombreux joueurs.



Pour les plus chanceux d'entre eux, il y avait de nombreux lots ; entre autres un vélo, une machine à laver, une télévision, un réfrigérateur et bien d'autres lots très attractifs.

Ce fut un bel après-midi. Des pâtisseries ont été réalisées par les membres du Conseil Municipal ou du C.C.A.S. pour les entractes au profit du Téléthon.

Cette belle journée s'est terminée en faisant beaucoup d'heureux.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine. 1195 €uros de dons récoltés.

Merci à tous



Saint Nicolas en visite dans les deux communes



Saint Nicolas et son compagnon le Père Fouettard ont été accueillis avec joie par les enfants samedi 25 novembre en fin d'après-midi dans les rues des deux communes de Nomexy et de Châtel-sur-Moselle.

Les habitants ont pu voir le cortège composé d'une dizaine de chars passer dans les rues, chars d'associations locales et autres venant

des communes environnantes.

Ce sont les Grognards qui ont ouvert le cortège : un mini concert a eu lieu sur la place de la Mairie, sans oublier l'Harmonie Union et Concorde

Un magnifique feu d'artifice a été tiré depuis la place de la Mairie de Châtel.

La manifestation s'est terminée au centre culturel où toutes les formations se sont régalées autour d'un apéritif pour les grands et d'un chocolat chaud et une brioche pour les petits gracieusement offerts et servis par l'Association Familiale et les communes de Châtel et Nomexy.



Fêtes & cérémonies

Manifestations locales en 2018

13 janvier - Cérémonie des Vœux *au centre culturel*

27 et 28 janvier - Salon Placomusophiles *au centre culturel*

10 février - Repas dansant de la Saint-Valentin Juliana Gym *à la Salle des Fêtes*

16 février - Goûter des anciens Beignets de Carnaval *au centre culturel*

3 mars - Boum des Enfants Société des Fêtes *à la Salle des Fêtes*

3 mars - Platinium Evènements bal des années 80 *au centre culturel*

11 mars - Carnaval Association Familiale *à la Salle des Fêtes*

17 et 18 mars - Baby Bourse Association Familiale *au centre culturel*

24 mars - Fête du Printemps : Les Champs Golots *au centre socio sportif*

26 mai - Union et Concorde Concert de Printemps *au centre culturel*

31 mai, 1^{er} et 2 juin - Concerts Chorale du Collège de Châtel-sur-Moselle *au centre culturel*

2 juin - Fête à la Rhubarbe Société des Fêtes *à la Salle des Fêtes*

30 juin et 1^{er} juillet - Gala de danse «Américan Dream» Libr'Action *au centre culturel*

10 juillet - Liouba Ukraine Spectacle de danses Ukrainiennes *au centre culturel*

1^{er} et 2 septembre - Fête foraine et Vide-Grenier Société des Fêtes *au centre culturel*

8 septembre - Forum des Associations *au centre culturel*

7 octobre - Loto Société des Fêtes *à la Salle des Fêtes*

14 octobre - Repas des aînés Nomexy *au centre culturel*

16 novembre - Théâtre Les Jodelles *au centre culturel*

17 novembre - Soirée Beaujolais - Société des Fêtes *à la Salle des Fêtes*

1^{er} décembre - Défilé Saint-Nicolas Associations Châtel/Nomexy *au centre culturel*

2 décembre - Loto au profit du Téléthon *au centre culturel*

5 décembre - Semaine bleue après-midi récréatif pour les anciens *au centre culturel*

8 décembre - Cinéma des enfants Châtel et Nomexy *au centre culturel*

9 décembre - Marché de la Saint-Nicolas Amicale des Ecoles *au centre culturel*

15 et 16 décembre - Loto des Placomusophiles *au centre culturel*

31 décembre - Réveillon Saint-Sylvestre Société des Fêtes *à la Salle des Fêtes*



Découvrez nos salles et leurs tarifs sur www.nomexy.fr - rubrique : culture/loisirs

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL



AU 1^{ER} JANVIER 2018

- 78 communes
- 116 338 habitants
- 51 communes de moins de 1 000 habitants

PRINCIPALES COMPÉTENCES

Équipements

- Construction et aménagement d'équipements sportifs et culturels

Aménagement du territoire

- Développement économique
- Enseignement supérieur et vie universitaire
- Tourisme et développement du territoire

Services à la population

- Action sociale
- Petite enfance
- Politique de la Ville
- Habitat et Transition énergétique
- Transport



2017 LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL POUR VOUS AU QUOTIDIEN



ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Conservatoire
Gautier-d'Épinal
940 élèves dont
97 en section Théâtre

Ecole Intercommunale
de Musique
Capavenir Vosges
177 élèves



SCÈNES VOSGES

4 équipements
théâtre d'Épinal, Souris verte,
Auditorium de La Louvière,
Rotonde à Capavenir Vosges

Scènes Vosges
Arts de la scène
25 818 spectateurs
26 spectacles

Scènes Vosges Musiques
Actuelles - Souris Verte
12 000 spectateurs
56 événements publics



PETITE ENFANCE

12 établissements
373 places en crèche

Relais Assistants
Maternels sur
7 sites



TRAVAUX

Aménagement et
rénovation de voiries
715 255 €

Deyvillers, Longchamp,
Dogneville, Dignionville,
Charmes, Chavelot, les
Forges et Capavenir Vosges.

Équipements sportifs
4 803 116 €
Epinal, Golbey

Mise en accessibilité
des voiries
coût global engagé
603 855 €

Rugney, Florémont,
Portieux, Morville,
Hailainville, Rehaincourt,
Hadigny, Vincey, Langley,
Essegney, Chamagne,
Ubexy, Brantigny et Charmes



AIDES HABITAT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Aides aux projets de
rénovations thermiques
130 dossiers
2 232 819 € de travaux
soit 17 000 € en
moyenne / dossier
Aide moyenne de
10 000 € de la CAE et
partenaires

Aides à l'achat d'un
vélo à assistance
électrique
356 dossiers
94 026.60 €



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Patinoire
65 314 entrées

Piscine
Capavenir Vosges
34 144 entrées

Bassin Olympique
174 635 entrées

Piscine Golbey
37 356 entrées
(janv au 1^{er} nov)

La Chapelle-aux-Bois
2 235 entrées
(15 juin au 3 septembre)



LECTURE PUBLIQUE

bmi Épinal et réseau
de 11 médiathèques et
bibliothèques.

9 801 abonnés
249 387 visiteurs
(hors réseau Val de Vöge)



FONDS DE CONCOURS

Aide de la communauté
d'Agglomération
d'Épinal aux projets
d'investissements des
communes de moins de
2 000 habitants

Montant total 2017 :
196 504 €
pour 49 communes



PASS COMMUNAUTAIRE

Pour un accès à
prix réduits aux
équipements
communautaires et de
la Ville d'Épinal

au 13 octobre 2017
18 901 pass

Informations



PASS COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
ÉPINAL



Cette carte est **gratuite**, elle permet de bénéficier de **tarifs préférentiels** sur des équipements culturels et sportifs de la Communauté d'Agglomération d'Épinal et de la Ville d'Épinal.

→ OÙ L'UTILISER

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

- Patinoire - Épinal
- Piscine Germain Creuse - Golbey
- Piscine Iris - Épinal
- Piscine Olympique Roger Goujon - Épinal
- Piscine Léderlin - Thaon-les-Vosges
- Base de Loisirs - La Chapelle-aux-Bois
- Bibliothèque multimédia intercommunale - Épinal
- Relais bmi - Golbey
- Médiathèque - Thaon-les-Vosges
- Médiathèque - Bains-les-Bains

ÉQUIPEMENTS ET ANIMATIONS DE LA VILLE D'ÉPINAL

- Golf
- SpinaParc
- Points-Cyb (accès avec la carte Cyberpass)
- Stages sportifs, culturels et multimédia pendant les congés scolaires (accès avec la carte d'animation)
- Mercr'dynamiques pendant l'année scolaire (accès avec la carte d'animation)

Le Pass communautaire est remis à tous les habitants des communes de la **Communauté d'Agglomération Épinal**.

Le Pass communautaire est individuel ; un pass par membre de la famille qui en fait la demande. Il est valable 2 ans à partir de la date de délivrance.

→ COMMENT L'OBTENIR

Il faut s'adresser à sa mairie (de résidence).

PIÈCES À FOURNIR

- Une photo d'identité
- Une carte d'identité ou permis de conduire pour les adultes et le livret de famille pour les enfants
- Taxe d'habitation ou taxe foncière (**de la résidence principale en cours de validité**)
Si vous êtes nouvel arrivant : bail ou acte authentique d'achat de l'habitation

UN ACCOMPAGNEMENT ET DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT !



**Vous souhaitez réaliser des travaux d'économies d'énergie ?
Nous pouvons vous accompagner dans la réalisation de votre projet !**



Deux programmes d'aides : Habiter Mieux et Rénover Mieux

Habiter Mieux et Rénover Mieux en Centre Vosges sont des programmes qui s'adressent aux **propriétaires occupants**. Ils permettent d'obtenir des subventions* et/ou d'être guidé pour la réalisation de travaux de rénovation en vue de faire des économies d'énergie.

Avec ces programmes, vous pouvez prétendre à des aides pour la réalisation de nombreux projets (isolation, chauffage, menuiseries extérieures, etc.) en bénéficiant d'un accompagnement financier* et/ou administratif et technique **GRATUIT** !

* Selon conditions de ressources et gain énergétique

Êtes-vous éligible au programme Habiter Mieux ou à Rénover Mieux en Centre Vosges ? :

Dernier revenu fiscal de référence du ménage

Nombre de personnes composant le ménage	1	2	3	4	5	6
HABITER MIEUX	0 € à 18 409 €	0 € à 26 923 €	0 € à 32 377 €	0 € à 37 826 €	0 € à 43 297 €	0 € à 48 751 €
RENOVER MIEUX	18 410 € à 32 000 €	26 924 € à 47 000 €	32 378 € à 56 000 €	37 827 € à 66 000 €	43 298 € à 66 000 €	48 752 € à 66 000 €

Quel que soit votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement administratif et technique **GRATUIT** !



Contactez l'ALEC à Golbey :
03 29 81 13 40 - dialecte@alec-epinal.com

Info' pratique :



Rénover Mieux en Centre Vosges est un programme complémentaire au programme Habiter Mieux existant. Il ne le remplace pas et ne le supprime pas. Celui-ci se poursuit normalement sur le territoire et dans les mêmes conditions qu'auparavant.



Un accompagnement gratuit et personnalisé vous est proposé tout au long de votre projet !

Si vous êtes intéressés pour connaître les aides pour vos travaux de rénovation, remplissez le coupon ci-dessous ! Gratuit et sans engagement !

COUPON-RÉPONSE

Nom/prénom :
 Adresse :
 Code Postal :
 Ville :
 Tél :
 Courriel :
 Composition du ménage :
 Nombre d'adultes :
 Nombre d'enfants :
 Je suis propriétaire de mon logement
 Mon logement a plus de 15 ans. Année :

Revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition (ligne 25 de l'avis d'imposition) :
 Je me situe dans les plafonds : Habiter Mieux Rénover Mieux en Centre Vosges

Avez-vous des projets de travaux ? Si oui, lesquels ?

- Isolation des murs
- Isolation des plafonds
- Isolation des combles
- Isolation des planchers/sols
- Menuiseries extérieures isolantes
- Chauffage
- Porte
- Ventilation
- Salle de Bain
- Autre(s) (préciser) :

Financeurs Habiter Mieux



Financeurs Rénover Mieux



Coupon à transmettre à :
 ALEC - 1 rue du souvenir 88190 GOLBEY
 Tél. : 03 29 81 13 40 - Mail : dialecte@alec-epinal.com

Janvier 2018



Le SICOVAD vous informe

pour contacter le SICOVAD :

www.sicovad.fr

N° Vert 0 800 109 701

pensez à nous rejoindre sur :



RAPPEL SUR L'UTILISATION DES SACS JAUNES

Les sacs jaunes que le SICOVAD met gratuitement à votre disposition ne doivent servir que pour la collecte des emballages recyclables (hors verre) et pour ce seul usage.

Un rouleau compte 26 sacs jaunes.
En moyenne, un foyer utilise deux rouleaux par an soit un sac par semaine.

Le SICOVAD vous invite à ne pas surconsommer ni gâcher de sacs jaunes : ils sont gratuits mais représentent un coût non négligeable pour la collectivité. Ne les remplissez pas à moitié...

Vous pouvez par ailleurs être pénalisé (refus de collecte...) si votre sac jaune est utilisé comme sac poubelle traditionnel pour les ordures ménagères résiduelles par exemple.

Pour connaître tous les emballages acceptés dans votre sac jaune, les horaires de collecte, ou pour tout renseignement sur le tri des déchets, **n'hésitez pas à vous rendre sur www.sicovad.fr ou nous rejoindre sur les réseaux sociaux.** Si votre sac jaune comporte trop d'erreurs de tri, ce dernier ne sera pas collecté et une documentation sera laissée par les agents du SICOVAD afin de vous informer et vous permettre de retrier les intrus avant le prochain passage...

Récemment, le SICOVAD a mis en place une distribution de rouleaux de sacs jaunes directement dans votre boîte aux lettres !

Ces rouleaux doivent venir remplacer ceux que vous alliez chercher en mairie (votre mairie disposant toujours d'un stock restreint pour dépanner ou donner des rouleaux à des foyers qui, par erreur, n'auraient pas été distribués).

N'hésitez pas à nous donner votre avis sur ce projet en répondant au sondage sur : www.sicovad.fr

Toute notre actu sur www.facebook.com/sicovad et sur notre site internet www.sicovad.fr

Informations



Contrôle divers et obligatoires

Tout au long de l'année, notre collectivité doit effectuer différents contrôles de ces installations, de ces bâtiments et de son matériel.

Des coûts importants, incompressibles, car obligatoires... sont à supporter par la commune.

On peut citer notamment, le contrôle des extincteurs 450 €, le contrôle des palans, des échelles, le contrôle des ascenseurs et monte-charge 450 €, alarmes incendie et intrusion, aire de jeux 250 €, paratonnerres de l'Église 450 €, chapiteaux, hotte 450 €, défibrillateur 720 €, mais aussi l'entretien des chaudières 3 000 €, tout comme le contrôle technique des véhicules 170 €, etc.

Sans compter également sur la visite obligatoire des ERP (Établissements Recevant du Public) effectuée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et qui mènent fréquemment à des ajustements des équipements de sécurité suivant l'évolution des Normes.

Containers à verre et vêtements

Description : Dans le courant de l'Automne, les containers initialement situés sur le parking du COLRUYT et déplacés un temps Rue Division Leclerc, ont fait leur retour sur le parking du COLRUYT après négociation de la commune avec la Direction du magasin.



Etat-Civil



Décès

Jean-Marie NONNENMACHER.....	11 janvier
Suzanne GIUDICI.....	13 janvier
Bernard PAGNI.....	24 janvier
André GRANDJACQUOT.....	6 février
Patrick LUCK.....	12 février
Tony ROMARY.....	17 février
Marie-Thérèse PIOT.....	18 février
Jean-Claude ANTONUCCI.....	20 février
Bernard BONNARD.....	16 mars
Maurice GRANDJEAN.....	25 mars
Denise CLEMENT.....	27 mars
Pascal GIRR.....	14 avril
Walter HERBST.....	19 avril
Jacques REICHHELD.....	4 mai
Pierrette DETHOU.....	6 mai
Geneviève SURMIN.....	22 mai
Cyrille MARTIN.....	25 mai
Michel DESCLES.....	12 juin
Henrique MACHADO.....	26 juin
Liliane BUTTOUDIN.....	24 juillet
Daniel ANTOINE.....	22 août
Gisèle JACQUES.....	29 août
Dominique MARCHAL.....	1 septembre
Louise GRANDJACQUOT.....	9 octobre
Robert CUNIN.....	9 novembre
William PHILBERT.....	9 novembre
Elzio TERZI.....	14 novembre
Monique HOGNON.....	26 novembre
Pascale PERRIN.....	27 novembre
Bernard AUGUSTIN.....	27 novembre
Colette DEIBER.....	15 décembre
Anne-Marie BEAUMONT.....	20 décembre



Naissances

Gabriella MULOT.....	20 janvier
Lucas DARDENNE.....	25 janvier
Simon DUFAUT.....	4 février
Luce GRANDJEAN.....	21 février
Soline GERARDIN.....	4 mars
Jordane MAURICE.....	8 mars
Amine BANTANGO.....	9 avril
Abel DA SILVA.....	23 mai
Lilya GENIN.....	13 juin
Myla HARKATI.....	20 juillet
Enaëlle FUENTES.....	20 août
Lilio DESCAMP.....	31 août
Léo COSSIN.....	6 septembre



Nolwenn BRIÈRE.....	13 septembre
Kilyan MAIGRAT DIDELOT.....	25 septembre
Ahsen KALKAN.....	6 novembre
Tom BOOG.....	24 décembre
Timéo DEPPE.....	25 décembre
Anna KISLIG.....	28 décembre

Mariages

Kévin GEORGES et Julie COSSIN.....	10 juin
Loïck LAURENT et Amandine VALLET.....	24 juin
Olivier VOLPATO et Brigitte MARCHAL.....	5 août
Bruno DETHOU et Sabrina DEMARCHE.....	12 août
Jonathan MAURICE et Sabrina PEREIRA.....	2 septembre
Eric THOMAS et Emilienne GERARDIN.....	28 octobre

Noces de Diamant

Raymond RENARD et Yvette BARBA.....	6 mai
Mostéfa et Mariem IKHLEF.....	25 décembre

